


Bd Oct. 6. 1845.
SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650
CHRISTO ET ECCLESIAE
Rec. March 16th, 1832.
36-147
30

LA

FAMILLE BONAPARTE,

DEPUIS 1264 JUSQU'À NOS JOURS.

LA FAMILLE
BONAPARTE,

DEPUIS

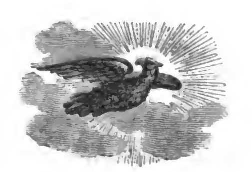
1264

JUSQU'À NOS JOURS;

PAR M. FOISSY, AVOCAT.

Cet ouvrage contient, outre une Notice historique sur les aïeux connus de NAPOLÉON, un sommaire chronologique de sa vie, l'histoire de ses frères et sœurs, une Notice sur les enfans de chacun d'eux, ainsi que sur le *duc de Reischtadt*, et trois Généalogies.

* *
*



PARIS.
LIBRAIRIE DE MADAME VERGNE,
PLACE DE L'ODÉON, N° 1.
1830.

PRÉFACE.

Afin de ne pas multiplier les notes, nous allons indiquer les principaux ouvrages que nous avons mis à contribution pour celui-ci. Ces ouvrages sont :

La *Biographie des Contemporains;*

Documens historiques sur la Hollande, par Louis Bonaparte;

L'*Histoire de Florence*, par Machiavel;

L'*Histoire de Joachim Murat*, par M. Léonard Gallois;

L'*Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins;

Idem, par sir Walter Scott;

Les *Mémoires* de madame Durand;

Idem de M. de Beausset;

Idem de M. de Bourrienne;

Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. de Las Cases;

Les *OEuvres de Napoléon*, publiées par Mons. Panckouke;

Réponse à sir Walter Scott, par Louis Bonaparte;

Rerum Italicarum scriptores, de Muratori;

Tableau historique de la prise de Rome, par Jacques Bonaparte.

Ceux qui voudront avoir recours à ces ouvrages, y trouveront en substance, et quelquefois avec les mêmes expressions, ce que nous disons dans le nôtre. *Redde Cæsari, quod est Cæsaris.*

LA
FAMILLE BONAPARTE,
DEPUIS 1264 JUSQU'À NOS JOURS.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA FAMILLE.

Quoique Napoléon ait eu de la naissance, on peut dire que ses aïeux tirent plutôt leur noblesse de lui, qu'il ne tire la sienne de ses aïeux. Qui connaîtrait aujourd'hui la famille Bonaparte, si le grand nom de Napoléon Bonaparte n'eût retenti dans l'univers? Mais tel est l'effet d'une illustration jusqu'alors inouïe, que celui qui l'a obtenue, anoblit, pour ainsi dire, tout ce qui se rattache à lui. Le public recherche, avec curiosité, son origine, et toutes les circonstances de son illustration. Ainsi la source du Nil resterait ignorée, si ce fleuve, après un cours immense à travers les déserts de l'Afrique, ne venait majestueusement baigner Memphis, et fertiliser les plaines de l'Égypte.

Quand même Napoléon n'eût pas eu d'aïeux, il lui eût été facile de s'en créer, lorsqu'il fut parvenu au souverain pouvoir. Les flatteurs ne manquèrent pas. Il était premier consul, lorsqu'un généalogiste

publia que Napoléon descendait d'anciens rois du Nord. Un autre prétendit que la famille Bonaparte avait eu des alliances avec l'antique maison d'*Est* ou *Guelf*, que l'on suppose être la tige des rois actuels d'Angleterre. Napoléon fit persiffler dans les journaux ces essais de la flatterie, et déclara que *sa noblesse datait de Montenotte.*

On a même voulu lui donner les rois de France pour aïeux. En effet, il paraît qu'il s'est trouvé quelqu'un qui a débité sérieusement que Napoléon descendait de *l'homme au masque de fer*, si célèbre sous Louis XIV. L'opinion la plus accréditée aujourd'hui est que cet homme, sur lequel on s'est épuisé en conjectures, était frère jumeau de Louis XIV, et son aîné. Notre généalogiste prétendait que Napoléon descendait en ligne directe de l'homme au masque de fer, et que, par conséquent, il était l'héritier de Louis XIII et de Henri IV, de préférence à Louis XIV, et à tous ceux qui en provenaient.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette rêverie reposait sur des circonstances tout-à-fait extraordinaires, et qui en font une fable ingénieuse.

Il paraît que le gouverneur de l'île Sainte-Marguerite auquel la garde du masque de fer était confiée, se nommait *Bonpart*. Celui-ci, assurait-on, ne demeura pas étranger aux destinées de son prisonnier. Il avait une fille : les jeunes gens se virent et s'aimèrent. Le gouverneur en donna connaissance à la cour. On y décida qu'il n'y avait pas grand inconvénient à laisser cet infortuné chercher dans l'amour un adou-

cissement à ses malheurs; et M. Bonpart les maria. L'inventeur de cette fable disait qu'il était bien facile de vérifier ce mariage sur les registres d'une des paroisses de Marseille, qui en attestaient toutes les traces. Il ajoutait que les enfans qui en naquirent furent clandestinement et sans bruit conduits vers la Corse, où ils prirent le nom de leur mère, et s'appelèrent *Bonaparte*, suivant la prononciation de ce nom dans le pays.

Napoléon prouva, dans plusieurs circonstances, qu'il attachait peu d'importance à sa noblesse. Il pensait sans doute à ce sujet comme son frère Louis Bonaparte, qui dit que *la noblesse ressemble à l'empreinte des monnaies, qui est réelle, si le métal qu'elle couvre a une valeur intrinsèque, mais qui est nulle et sans prix, si le métal est faux.*

Quand l'empereur François eut marié sa fille Marie-Louise à Napoléon, il dit à ce dernier, croyant lui faire plaisir, que les Bonaparte avaient été souverains à Trévise, qu'il en était bien sûr, puisqu'il s'en était fait représenter les titres. Napoléon ne fit qu'en rire, disant *qu'il voulait être le Rodolphe d'Apsbourg de sa famille.* (1)

Ce même sentiment d'indifférence pour une chose qui flatte la vanité de tant de personnes, lui a fait refuser le monument que les notables de Montpellier voulaient élever à la mémoire de son père, et l'a em-

(1) Rodolphe d'Apsbourg est le premier de la maison d'Autriche qui ait été investi du souverain pouvoir.

pêché de demander la canonisation d'un Bonaparte béatifié depuis long-temps, quoiqu'un vieux parent l'y sollicitât, et que le pape se montrât disposé à ne lui rien refuser.

Cependant la famille de Napoléon était noble et ancienne, et il n'avait pas besoin des ressources du pouvoir pour se créer des aïeux. C'est une vérité qui n'est plus révoquée en doute aujourd'hui.

Tout le monde sait que Charles Bonaparte, père de Napoléon, fut député en France par la noblesse de Corse, et que plusieurs de ses enfans furent mis dans des maisons d'éducation où l'on n'admettait que ceux des gentilshommes. M. de Bourrienne, dans ses Mémoires, cite des pièces qui prouvent la noblesse de cette famille. Lui-même assure avoir vu sa généalogie authentique, que Napoléon fit venir de la Toscane à Milan, lorsqu'il lui fallut faire ses preuves de noblesse pour entrer à l'école militaire de Paris. M. de Las-Cases nous assure aussi avoir entendu souvent répéter à M. de Cetto, ambassadeur de Bavière, que les archives de Munich renferment un grand nombre de pièces italiennes qui attestent l'illustration de la famille Bonaparte.

Dès le treizième siècle, les Bonaparte jouissaient d'un très grand crédit.

A cette époque, la famille était divisée en deux branches principales : celle de Trévise et celle de Florence, laquelle se subdivisa en plusieurs autres branches, dont la plus remarquable fut celle de San-Miniato, ville épiscopale située près de Florence.

On verra que les Bonaparte de Trévise ont joué un rôle distingué dans cette ville, où ils paraissent avoir été souverains.

Cette famille est inscrite parmi les patrices florentins et sur le livre d'or de Bologne.

L'empereur François s'était fait représenter tous ces titres avant de marier sa fille à Napoléon. Aussi disait-il à quelqu'un qui mettait en doute la noblesse de ce dernier : « Je ne lui donnerais pas ma fille, si je n'étais convaincu que sa famille est aussi noble que la mienne. »

Quand Napoléon, alors général en chef, entra vainqueur dans Trévise, les chefs de la ville vinrent joyeusement au-devant de lui, et lui présentèrent les titres qui prouvaient que sa famille y avait joué un grand rôle. De même lorsqu'il entra à Bologne, pendant la campagne d'Italie, les députés du sénat de leur ville vinrent lui présenter leur livre d'or, où étaient inscrits le nom et les armoiries de sa famille.

Ces armes, qui sont un râteau, offrent cela de remarquable qu'elles sont accompagnées de fleurs de lis d'or, semblables à celles des Bourbons.

On voit de ces armes dans beaucoup d'endroits de Florence, dans le cloître du Saint-Esprit, au lieu de la sépulture des Bonaparte, et dans divers endroits de la ville de San-Miniato.

Le docteur Vaccha disait, en 1756, en publiant l'ouvrage d'un Bonaparte au centre même de la Toscane :

« La famille des Bonaparte de la ville de San-

Miniato al Tedesco est une des plus célèbres familles, non seulement de cette ville, mais encore de toute l'Étrurie. Lorsque San-Miniato formait une république, elle était au nombre des familles qui occupaient toujours les charges suprêmes. On la comptait entre les maisons les plus nobles et les plus puissantes. Elle avait, d'après le témoignage des historiens de ce temps-là, le premier rang dans les guerres entre San-Miniato et Florence. Tous ceux qui sont versés dans notre histoire, et qui connaissent nos archives, savent qu'elle jouissait des premiers honneurs, et qu'elle fut une des principales familles de Florence, en sorte que nous croyons inutile d'alléguer d'autres preuves.

« Il y eut toujours dans cette famille des personnes marquantes en littérature. C'est ce qu'on voit dans l'histoire du célèbre professeur Étienne Fabrucci, où il parle avec de grands éloges de Nicolas Bonaparte (dont il sera question plus bas), et d'autres littérateurs célèbres, qui fleurirent aux différentes époques de cette maison. Ce Nicolas Bonaparte introduisit le premier la jurisprudence polie dans les écoles de Pise. »

Il n'est pas étonnant que cette famille, fixée sous le beau ciel de la Toscane, dans le pays de l'Italie où l'on parle le mieux la langue la plus harmonieuse de l'Europe, se soit livrée à la littérature.

Plusieurs Bonaparte y ont obtenu des succès. On trouve à la Bibliothéque royale de Paris deux ouvrages composés par des Bonaparte : l'un est une des pre-

mières comédies qui aient paru à la renaissance des lettres; l'autre est une histoire de la prise de Rome en 1527.

De nos jours, si Napoléon ne s'est pas livré spécialement à l'étude des lettres, il s'en est montré constamment le protecteur. Ses proclamations et quelques écrits prouvent que, sans les graves occupations où l'entraînait la politique, il eût pu y obtenir des succès. Ses frères Louis et Lucien ont publié différens ouvrages qui ne sont pas sans mérite, et ils se consolent par le commerce des Muses, des grandeurs qu'ils ont perdues.

La famille Bonaparte a fourni des hommes illustres. On en verra qui ont été podestats de Parme et de Padoue, et qui ont dû ces dignités aux suffrages de leurs concitoyens. On remarquera que les Bonaparte de Trévise se montrèrent les protecteurs de la religion, que plusieurs fondèrent des établissemens pieux; que les Bonaparte de Florence, quoique attachés au parti des Gibelins, et, par conséquent, opposés au pape, ont donné à l'Église des hommes illustres et des prélats: mais on verra surtout avec surprise surgir un saint de la famille de celui qui a été si odieux au clergé.

Cette famille a éprouvé beaucoup de révolutions. Dès son origine, c'est-à-dire en 1268, les Bonaparte sont bannis de Florence, dépouillés de leurs biens, dispersés et réduits à cacher leur nom. Plus tard, en 1441, un Bonaparte est arrêté comme gibelin, accusé de haute trahison et décapité. Depuis lors, les

Bonaparte de Florence cachent de nouveau leur nom, et ne peuvent trouver le bonheur que dans l'obscurité. Des lois sont rendues qui les excluent des honneurs, et ce n'est qu'en 1738 qu'ils reprennent leur rang. Les Bonaparte de la Corse trouvèrent, sans doute, la paix loin du pays de leurs aïeux, et vécurent pendant plus de deux siècles sans vicissitudes comme sans éclat; enfin, ils sortent de leur obscurité, et sont à leur tour l'objet des faveurs et des persécutions inouïes de la fortune. Il semble qu'elle ait voulu éprouver sur eux tout ce qu'elle peut en un demi-siècle. Trois fois dans les guerres de la Corse, la maison des Bonaparte est incendiée et reconstruite. En 1793, lorsque cette île est livrée aux Anglais, la maison des Bonaparte est encore brûlée, leurs biens sont confisqués et leurs champs dévastés : la famille est errante, et gagne une rive étrangère, où elle vit dans l'obscurité et presque dans la misère. Quinze ans plus tard, tous les Bonaparte sont souverains. En 1814, ils ont perdu leurs trônes, ils sont bannis de la terre où ils ont régné, leurs noms sont proscrits, leurs images flétries. A peine sont-ils dans cet état qu'ils se relèvent tout à coup. Mais, pour cette fois, leur grandeur n'est qu'éphémère, et le drame se termine presque aussitôt. Alors est rendue cette loi (du 12 juin 1816) qui exclut du royaume de France à perpétuité, *et sous peine de mort*, la famille Bonaparte. Ils sont de nouveau dispersés sur les deux continens, et celui qui naguère faisait trembler le monde, va mourir au milieu des mers sur un roc où il est enchaîné....

Beaucoup de personnes s'obstinent à écrire *Buonaparte*, au lieu de *Bonaparte*, et prétendent que c'est la seule orthographe de ce nom, qui est d'origine italienne. Cette prétention est presque devenue une affaire de parti : elle a pour but de rappeler que Napoléon est d'une famille étrangère à la France. Il est bien certain que l'orthographe du nom *Bonaparte* a varié. Nous l'avons vu dans plusieurs ouvrages anciens avec l'*u*, et dans d'autres sans cet *u*. Mais il est certain qu'aujourd'hui, dans les noms fort communs en Italie qui commencent par *Buon*, tels que Buonarotti, Buondelmonti, Buonencontre, Buonacorse, etc.; généralement on supprime l'*u*, et on écrit : Bonarotti, etc. Au reste, en France, comme en Italie, il n'est presque pas de nom propre qui n'ait été écrit de différentes manières, même dans la famille qui le porte.

Ce nom de Bonaparte, qui n'existait pas en France, correspond à nos mots français : *de bonne part, de bon lieu, de bonne famille*. Peut-être a-t-il été donné dans le temps où les noms ont commencé à être héréditaires à un membre de cette famille, précisément parce qu'il était d'un origine illustre.

Cette famille, autrefois si nombreuse, ne subsiste plus aujourd'hui que dans les descendans de Charles Bonaparte, père de Napoléon. La branche des Bonaparte de Trévise est éteinte depuis long-temps; celle de Florence et de San-Miniato s'est éteinte de nos jours dans la personne de l'abbé Grégoire Bonaparte, mort en 1803.

Tout ce qui se rattache à Napoléon inspire tant d'intérêt, que nous dirons quelques mots sur la maison patrimoniale où cet homme extraordinaire a passé ses premières années, et sur celle qui a été son berceau. Benton, voyageur anglais, nous fournit les détails que nous allons donner sur la première.

En suivant les côtes de la mer, depuis Ajaccio jusque vis-à-vis l'île Sanguinieri, à un mille environ de la ville, on rencontre deux piliers en pierre, restes d'une grande porte qui conduit à une *villa* en ruines. On arrive à la maison par une avenue bordée de cactiers et d'autres arbrisseaux formant ombrage, qui abondent dans un climat chaud. On y trouve un jardin et une pelouse qui conservent dans leur état d'abandon des restes de leur ancienne beauté; et la maison est entourée d'arbustes qu'on laisse croître çà et là irrégulièrement. C'était la résidence d'été de madame Bonaparte et de sa famille. Elle est à demi cachée par les oliviers sauvages, les cactiers, la clématite et les amandiers. Une roche de granit isolée, qu'on appelle *la grotte de Napoléon*, semble avoir résisté à la ruine et au désordre qui règnent à l'entour. On voit encore sous cette roche les restes d'un petit pavillon d'été, dont l'entrée est presque close par un figuier aux vastes rameaux : c'était une retraite où Napoléon se rendait fréquemment, lorsque les vacances de l'école lui permettaient de venir à la maison paternelle.

Quant à celle qui a été le berceau de Napoléon, et qui était la maison de ville de sa famille, elle est située

à Ajaccio, et forme un des côtés d'une cour qui donne dans la rue Saint-Charles. Cette maison, si chère aux braves, et qui excite à un haut degré la curiosité des voyageurs, est occupée aujourd'hui par M. Ramolino, le plus proche parent de Napoléon du côté maternel. La famille Bonaparte possédait encore d'autres propriétés dans l'île. Ils avaient notamment en patrimoine la première vigne de l'île, l'*Esposata* (c'était son nom). Napoléon disait sur son rocher qu'il n'en devait parler qu'avec reconnaissance. C'était grâce à elle, qu'il avait fait dans sa jeunesse ses voyages à Paris; c'était elle qui fournissait aux frais de ses semestres. Il en disposa en faveur de sa nourrice; il avait même voulu lui donner sa maison patrimoniale, mais la trouvant trop au-dessus de son état, il la donna à la famille Ramolino, à condition que celle-ci la ferait passer par substitution à la nourrice de Napoléon.

DES BONAPARTE
ÉTABLIS A TRÉVISE.

NORDIUS BONAPARTE,
PODESTAT DE PARME EN 1272.

La branche des Bonaparte établie à Trévise est aussi ancienne qu'illustre. Il en est fait mention dans plusieurs histoires qui prouvent qu'elle était des plus puissantes et des plus nobles de ce pays. Il paraît même que des archives constatent que les Bonaparte ont été très anciennement seigneurs de Trévise, et y ont été investis du souverain pouvoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en récompense des services qu'ils rendirent à la république, ils eurent le droit exclusif de porter les armes dans la ville de Trévise et au-dehors.

Le premier que nous connaissons de cette branche est *Jean* Bonaparte, qui vivait dans les commencemens du treizième siècle. Il eut deux fils, Nordius ou Nordilius et Bonsemblant, qui demeurèrent tous deux à Trévise, dans la rue Saint-Honoré. Il est question d'eux dans un acte de 1264.

Nordius Bonaparte fut, en 1272, élu podestat à Parme, et conserva cette dignité pendant un an. Il fallait qu'il jouît d'une haute considération pour être

ainsi élu gouverneur d'une ville à laquelle il était étranger. Nous ferons observer ici qu'à l'époque où Nordius était investi du souverain pouvoir à Parme, où règne aujourd'hui Marie-Louise, Rodolphe d'Apsbourg, qui est la tige de la maison d'Autriche, était proclamé empereur.

Nordius reçut une autre marque bien flatteuse de considération; car, à la fin de son gouvernement, et en récompense de ses services, il reçut la croix de l'ordre *Gaudens*.

Cet ordre, qui se propagea en Italie dans le treizième siècle, avait pour but de combattre les hérésies et l'usure, et de défendre l'Église. Ses membres s'appelaient chevaliers de la bienheureuse Marie Glorieuse, et vulgairement chevaliers Gaudens. Pour y être admis, il fallait être noble, riche, vertueux, etc... Les comtes de Montfort, de Dreux, de Montmorency, de Lévis et autres personnages distingués en étaient membres.

L'avénement de Nordius à la dignité de podestat de Parme, et son admission à l'ordre des chevaliers Gaudens, sont consignés dans l'ancienne chronique de Parme, publiée par Muratori (tome 9, page 786). Cet ouvrage se trouve dans toutes les bibliothéques. Voici comment il s'exprime:

In MCCLXXII *anno, dominus Nordius Bonæpartis de Tarvisio fuit podestas Parmæ per unum annum: qui podestas, in fine sui regiminis, factus fuit de fratribus Gaudentibus ad domum Fratrum prædicatorum Parmensium.*

C'est-à-dire :

« Dans l'année 1272, messire Nordius de Bonaparte, de Trévise, fut podestat de Parme; et, à la fin de son gouvernement, il fut admis au nombre des chevaliers Gaudens, établis dans la maison des Frères prédicans de Parme. »

Rentré chez lui, Nordius fut un des plus grands propagateurs de cet ordre dans les États de Trévise, avec Conradin de Piombino; et, comme c'était un personnage d'un grand crédit, sa patrie le choisit, en 1283, pour son plénipotentiaire dans le traité solennel conclu entre Trévise et Bellune. Déjà précédemment, c'est-à-dire en 1267, ses compatriotes l'avaient chargé d'une autre mission, conjointement avec Philippe Beaucassin.

En 1285, Nordius Bonaparte fut élu arbitre par les villes de Trévise, Feltre et Bellune, pour les droits que chacune de ces villes prétendait avoir sur l'évêché supprimé d'Odezzo et l'église de Mussolente; prétentions qui causèrent aux Trévisans tant de troubles et d'excommunications.

Non seulement il était chargé d'affaires publiques de la plus haute importance, mais son crédit et la réputation dont il jouissait, firent qu'il décida souvent des affaires particulières. Ainsi, on le trouve fidéicesseur dans la cause célèbre des princes Caminèse pour l'héritage de Gabriel de Camine, en 1264. On le trouve témoin, en 1280, dans le testament de Pierre Calza, etc.

Cette considération dont il jouissait dans les affaires

publiques et particulières, il en jouissait aussi dans l'ordre de chevalerie auquel il appartenait. En effet, en 1288, il en était déjà syndic. L'année suivante il fut fait procureur général de l'ordre.

Sa piété était si fervente et sa fortune si considérable, qu'il bâtit des églises et entretint des chevaliers conventuels ainsi que des prêtres.

Nordius Bonaparte se signala aussi par des établissemens de bienfaisance. Un hôpital pour les malades fut érigé par lui et à ses frais, avec une église à peu de distance de Trévise, près la porte Saint-Thomas. Il le mit sous la direction des chevaliers de Saint-Jacques de Spata, qui en furent ensuite investis, en 1342, par son petit-fils Oderic Bonaparte.

La famille Bonaparte conserva son droit de maîtrise sur cet église et sur cet hôpital. C'est dans cette église que Nordius Bonaparte fut inhumé, en 1290. En effet, le vieux nécrologe de l'église de Saint-Nicolas de Trévise contient cet article :

« Le 3 avril 1290 mourut M. le chevalier Nordius de Bonaparte, chevalier de la bienheureuse vierge Marie, enterré dans l'église de Saint-Jacques de la Spata. Il fit bâtir l'église des Malades. »

La femme de Nordius Bonaparte se nommait Marmagne; elle avait un château qui était situé entre le monastère de Sainte-Marie-Nouvelle de Trévise, le fleuve Silère, la voie publique et la place aux Moulins. En 1290, elle vendit ce château aux chevaliers Gaudens, comme on le voit par un acte qui sera mentionné plus bas.

BONSEMBLANT BONAPARTE.

Bonsemblant Bonaparte, frère de Nordius, fut tout aussi célèbre que lui, et, comme lui, chevalier Gaudens. Il fut collègue de son frère dans l'affaire des princes de Camine, en 1264. En 1279, il fit partie de la ligue entre les Padouans, les Vicentins et les Trévisans, et pacifia les mutins de Padoue. Comme il était très pieux, il fit des dons à l'hôpital de Trévise, qui conserve son testament. D'après le nécrologe ancien déjà cité, il mourut le 10 juin 1308, et fut inhumé dans l'église des jacobins de Trévise, comme presque tous les autres membres de sa famille. Sa demeure était aussi à Trévise, dans la rue Saint-André, comme celle de Nordius, son frère, puisque dans l'acte de vente de Marmagne, déjà cité, on dit : « Acte fait à Trévise, dans la contrée, ou rue Saint-André, sous le portique du chevalier Bonsemblant de Bonaparte. »

La femme de Bonsemblant était Élica, fille de Constantin del Pero, la plus illustre famille de Trévise, et bienfaitrice des Dominicains.

PIERRE BONAPARTE,

PODESTAT DE PADOUE.

Pierre Bonaparte, fils de Nordius, joua un grand rôle dans l'histoire de Trévise. Secondé par les Azzoni et les Béroald de Trévise, il détruisit, en 1312, la tyrannie que les princes Caminesi, Richard et Guérullon exerçaient sur sa patrie. En récompense de

ces services, les Bonaparte reçurent des Trévisans, outre le château de Saint-Zénon, le droit exclusif de porter les armes dans la ville et au-dehors. Après la chute des Caminesi, Pierre Bonaparte se ligua avec les Scaligène, maîtres de Vérone. En 1318, il fut élu podestat de Padoue. Comme Nordius, son père, il dut cette marque de distinction autant à son mérite personnel qu'à la considération dont les Bonaparte jouissaient à Trévise. L'histoire de Padoue, insérée dans la collection de Muratori, le mentionne sous le nom de *Pierre de la Parte* (Petro della Parte); mais il est certain qu'il était fils de Nordius de Bonaparte. (1)

ODERIC ET SERVADIUS BONAPARTE.

A sa mort, Pierre laissa deux fils, dont l'un s'appelait *Oderic*, qui exécuta, en 1342, les dispositions de son aïeul à l'égard des chevaliers de Saint-Jacques de la Spata, comme on l'a déjà dit. L'autre fils de Pierre fut *Servadius* Bonaparte, lequel, en 1352, fut élu prieur de l'ordre Gaudens, comme il paraît par l'acte suivant :

« Au nom du Christ, *amen*. Les nobles du premier rang ont présenté à M. le capitaine et podestat de Trévise, M. le chevalier Servadius de Bonaparte,

---

(1) Parmi les nobles de Venise qui signèrent le traité de paix conclu en 1358, entre cette ville et le roi de Hongrie, figure *François de la Parte*. Était-il de cette famille? Nous n'avons pu nous en assurer.

élu par eux comme leur prieur, demandant, selon l'usage, qu'il soit confirmé. M. le podestat l'a confirmé de suite publiquement, ainsi que le grand-maître de l'ordre. »

Il vécut fort long-temps au milieu des troubles et des guerres, et mourut en 1397.

Ici s'arrêtent les documens historiques que nous avons pu nous procurer sur la branche des Bonaparte établie à Trévise. Cette branche subsista-t-elle long-temps? ou s'éteignit-elle dans la personne de Servadius Bonaparte, qui précède? Est-elle la tige des Bonaparte établis à Florence? Nous l'ignorons; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Bonaparte étaient très anciennement fixés dans la ville de Trévise.

DES BONAPARTE

ÉTABLIS A FLORENCE.

LE CAPITAINE BONAPARTE

BANNI DE FLORENCE, COMME GIBELIN.

Pendant que les Bonaparte de Trévise étaient comblés d'honneurs dans leur pays, il n'en était pas de même de ceux établis à Florence.

En effet, lors des troubles qui agitèrent l'Italie dans le treizième siècle, le premier de cette branche dont le souvenir se soit conservé, le *capitaine Nicolas Bonaparte*, ayant pris le parti des Gibelins, fut banni par les Guelfes de cette ville, en 1268 (1), après avoir vu confisquer tous ses biens, qui étaient considérables.

L'ouvrage si connu des Italiens, *del Chiodo di Firenze*, auquel nous devons ces détails, nous apprend que le capitaine Bonaparte, qui avait été frappé de proscription à cause de sa trop grande puissance (*ob nimiam potentiam*), demeurait à Florence, près de Saint-Pierre.

On sait que les Gibelins, qui comptaient parmi eux

---

(1) L'histoire de Machiavel place en 1267 l'expulsion des Gibelins hors de la ville de Florence.

la plus haute noblesse, étaient les partisans de l'empereur, et que les Guelfes, qui se composaient principalement de la classe moyenne, étaient les partisans du pape, qui faisait espérer au peuple une plus grande liberté. (1)

C'est une chose digne de remarque que le premier Bonaparte connu à Florence ait été proscrit par les Guelfes, et que la même famille des Bonaparte soit encore victime des Guelfes près de six siècles plus tard.

Banni du pays de ses aïeux, Nicolas Bonaparte se retira, avec quelques uns de ses fils, à San-Miniato en Toscane.

Quoique le parti gibelin dominât dans cette ville, Nicolas fut, en plusieurs circonstances, obligé d'y cacher son nom. On ne peut imputer cette réticence qu'au désir qu'il avait de se tenir à l'abri de la haine que le peuple avait conçue contre lui; et il n'était certainement odieux au peuple que comme l'étaient

(1) Ces deux partis étaient nés en Allemagne des divisions de l'empire. Un fief de Conrad-le-Salique, appelé *Gibeling*, et situé dans le diocèse d'Augsbourg, avait transmis à la famille de cet empereur le nom de Gibelin. L'ancienne famille des Guelfes ou Welfes, qui possédait alors la Bavière, ayant eu plusieurs démêlés avec les empereurs descendans de Conrad, ce nom de Guelfes était devenu celui d'un parti d'opposition dans l'empire. Plusieurs empereurs de la maison Gibeling avaient fait la guerre aux chefs de l'Église; les Guelfes, leurs antagonistes, avaient pris la défense des papes, et dès-lors ces noms de Gibelins et de Guelfes s'étaient étendus dans l'empire et dans l'Italie, le premier aux ennemis du Saint-Siége et le second à ses partisans.

les autres grands et Gibelins. Il est peu de familles illustres d'Italie qui n'aient été exposées à des persécutions dans les temps dont nous retraçons le triste souvenir.

Depuis cette époque, il y eut toujours des Bonaparte à San-Miniato. Ils possédèrent près de cette ville le château de *Castel-Vecchio,* dont ils furent long-temps seigneurs. Néanmoins, plusieurs membres de la famille sont allés depuis habiter Florence, toutes les fois que le parti gibelin cessa d'y être persécuté.

LES DESCENDANS DU CAPITAINE BONAPARTE. — UN BONAPARTE DÉCAPITÉ.

Des enfans du capitaine Bonaparte, nous ne connaissons que *Conrad*, qui fut chevalier de l'Éperon d'or. Dans les temps anciens, les chevaliers de cet ordre étaient toutes personnes de condition, qui servaient auprès des empereurs, et leur mettaient les éperons aux pieds, lorsqu'ils montaient à cheval. Nous faisons cette observation, parce qu'elle prouve la noblesse de la famille.

Conrad eut pour fils *Jacques* Bonaparte, premier du nom, qui fut aussi chevalier de l'Éperon d'or. Sans doute Jacques et Conrad durent cette faveur au dévouement que les Bonaparte avaient montré, dès l'origine, pour le parti gibelin, qui, comme nous l'avons vu, était celui des empereurs.

Jacques fut père de *Moccio* Bonaparte, sur lequel nous n'avons pas non plus de détails. Nous ferons

observer que c'est vers cette époque (le commencement du quinzième siècle) qu'un Bonaparte s'étant retiré à Sarzane, et de là en Corse, a été la tige des Bonaparte dont descend Napoléon; et que, bien que la filiation qui précède soit suivie, il est très possible que, soit Conrad, soit Jacques Ier, ou Moccio, ait eu plus d'un fils, ainsi que le capitaine Bonaparte, dont ils sont issus.

Moccio eut pour fils *Jacques* Bonaparte, deuxième du nom, lequel paraît avoir épousé une demoiselle Fédérigh. Il eut encore pour fils (du moins nous le présumons) *Léonard-Antoine* Bonaparte. Ce dernier fut aussi victime des factions qui déchiraient son pays. En effet, l'histoire nous apprend qu'il fut arrêté à Florence, comme Gibelin, accusé de haute trahison, et décapité en 1441. Un registre déposé dans les archives de San-Miniato, et contenant l'état des biens confisqués aux rebelles, renferme le détail de ceux appartenant à Léonard-Antoine, et dont le tiers fut déclaré appartenir à son fils. Nous ignorons si ce dernier eut de la postérité.

Comme on le voit par l'exécution d'Antoine-Léonard Bonaparte, les divisions qui avaient éclaté à Florence, long-temps avant 1267, n'étaient pas encore éteintes en 1441. Ce ne fut que long-temps après qu'elles cessèrent entièrement. Jusque-là, les Gibelins furent persécutés à Florence, et obtinrent rarement la supériorité sur les Guelfes. On dressa des listes de proscription de toutes les familles dévouées au parti gibelin : on les exclut des magistratures.

En 1357, des magistrats furent institués pour rechercher ceux de ce parti, avec ordre de les *admonester*, et de leur signifier qu'ils eussent à ne prendre aucune magistrature. Ils devaient subir les peines portées par la loi, s'ils n'obéissaient pas à cet *admonestement*. Telle fut l'origine du nom d'admonesté, donné à Florence à tous ceux qui furent exclus des magistratures. Depuis 1357, où l'on commença à suivre cette loi, jusqu'en 1366, plus de deux cents citoyens furent admonestés. Nous verrons que les Bonaparte le furent aussi.

JEAN-JACQUES BONAPARTE.

Jacques, deuxième du nom, fut père du *colonel Jean-Jacques-Moccio* Bonaparte, qui habita San-Miniato, et épousa Maria Grandoni, d'une des plus illustres familles de la Toscane. D'après le livre *del Chiodo di Firenze*, déjà cité, Jean-Jacques Bonaparte, qui était un des plus grands personnages de son pays, participa à la rédaction du traité de paix conclu par le cardinal Latino. Il mourut le 25 septembre 1441, la même année que Léonard-Antoine, son oncle, fut décapité. On voit l'épitaphe de Jean-Jacques Bonaparte sur une magnifique tombe de marbre dans l'église de Saint-François, à San-Miniato. La voici avec la traduction :

Clarissimo suæ ætatis et patriæ viro Joanni Jacobo Moccio de Bonaparte, qui obiit anno mccccxxxxi, die xxv septembris. Nicolaus de

BONAPARTE, APOSTOLICÆ CAMERÆ CLERICUS FECIT GENITORI BENE MERENTI ET POSTERIS.

C'est-à-dire :

« A l'homme le plus illustre de son époque et de sa patrie, Jean-Jacques-Moccio de Bonaparte, qui mourut le 25 septembre 1441. Nicolas de Bonaparte, clerc de la chambre apostolique, a élevé ce monument à son digne père et à la postérité. »

UN BONAPARTE AUTEUR. — LES BONAPARTE OBLIGÉS DE CACHER LEUR NOM.

Jean-Jacques eut trois fils : Nicolas, Jacques et Pierre. *Nicolas*, deuxième du nom, a été un des hommes les plus distingués de son pays. Il fut clerc de la chambre apostolique. On le trouve, avec cette qualité, dans le premier cadastre des dîmes impériales de l'an 1427 (1). Il se fixa à Pise, fonda la classe de jurisprudence dans l'université de cette ville, comme nous l'apprend *Chesio* dans ses commentaires. L'histoire de l'université de Pise, par le célèbre professeur Stephani Fabrucci, insérée dans *I tomi Calogerani*, fait un très grand éloge de Nicolas Bonaparte, et généralement de toute cette famille.

Nicolas Bonaparte se distingua aussi à Rome, où

---

(1) On appelait cadastre le registre renfermant les noms des propriétaires, la contenance de leurs biens-fonds et la quotité de la taille que chacun devait payer. A Florence, les grands étaient accablés de cet impôt, à la grande satisfaction du peuple.

il fut honoré de divers emplois importans, et de l'intime amitié de la famille des Ursins.

C'est Nicolas Bonaparte qui a érigé un monument à Jean-Jacques son père.

Il existe une comédie écrite en italien, et intitulée *la Vedova* (la Veuve), par *messire Nicolas Bonaparte, citoyen de Florence.* Il y a tout lieu de croire que c'est lui qui en est l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette comédie, qui a été imprimée à Florence en 1592, et qu'on peut lire à la Bibliothéque royale de Paris, a été, suivant l'éditeur, fort approuvée par des hommes de beaucoup de goût. Il faut avouer cependant qu'elle est extrêmement licencieuse, et qu'aujourd'hui un prêtre français, un laïque même, n'oserait faire imprimer une pareille comédie.

Nous n'avons aucune particularité sur *Jacques* Bonaparte, troisième du nom, frère du précédent. Nous le voyons cité avec la qualité de *colonel,* et il paraît avoir continué la branche des Bonaparte qui demeuraient encore à San-Miniato en 1752, et plus tard, en 1803.

Le troisième fils de Jean-Jacques Bonaparte est *Pierre*, qui demeura à Florence, dans la maison qu'avaient occupée ses aïeux. Nous pensons qu'il ne faut pas le confondre avec un *Pierre* Bonaparte qui fut chanoine et doyen florentin avant le prince, successeur de Francisco-Bucellaï, c'est-à-dire en 1500. En effet, celui dont il s'agit dans cet article fut marié et eut des enfans.

Dans la première description des décimes, Pierre

Bonaparte est cité comme citoyen de Florence; son père et son aïeul y sont nommés comme alliés aux trois gentilshommes florentins Grandoni, Fédérigh et Ricci. C'est Pierre Bonaparte qui, le premier à Florence, cacha son nom de Bonaparte, et changea les armes de sa famille. Il en agit ainsi parce que la mémoire de Nicolas Bonaparte, gibelin, que nous avons vu exilé de Florence, était odieuse dans cette ville. Par ce moyen, il se mit à l'abri de toute persécution, et put vivre obscur dans l'habitation de ses ancêtres. Ses descendans imitèrent son exemple, et ce n'est qu'en 1738 qu'ils reprirent un nom qui n'était pas sans honneur.

Pierre Bonaparte épousa Catherine Albizzi, d'une famille qui joue un grand rôle dans l'histoire de la Toscane.

Au sujet de cette famille, il ne sera pas inutile de citer un fait qui donnera une idée de ces temps de factions. Pierre Albizzi, après avoir joui long-temps de la faveur du peuple, fut exilé à Bologne, où l'on supposa qu'il intriguait contre la république : en conséquence, il fut arrêté, et subit un interrogatoire ; mais n'ayant pas été jugé coupable, il allait être absous. Ses ennemis soulevèrent le peuple, et excitèrent sa rage contre lui, à un point qu'on se crut forcé à le condamner à mort. Ni la richesse, ni l'éclat de son nom, ni l'antique considération dont il avait joui, rien ne put sauver cet homme, celui de tous les Florentins peut-être qui avait le plus long-temps possédé l'estime et le respect de ses concitoyens.

Peu de temps avant sa mort, quelqu'un, soit pour lui donner un conseil salutaire, soit pour le menacer de l'inconstance de la fortune, lui envoya, dans un repas qu'il donnait, un vase d'argent rempli de pastilles; sous ces sucreries, il avait caché un clou, qui, découvert et vu de tous les convives, fut regardé comme un avertissement donné à Albizzi de *fixer* la roue de la fortune. En effet, cette roue l'ayant élevé à son plus haut point ne pouvait manquer de l'en faire descendre. Cette interprétation fut justifiée d'abord par sa disgrâce, ensuite par sa mort.

ENCORE UN BONAPARTE AUTEUR.

Pierre eut deux fils: Benoît, dont nous parlerons plus bas, et Jacques, quatrième du nom.

Ce *Jacques* Bonaparte est porté sur le cadastre de l'an 1500, avec la qualité de prêtre et bénéficier de la cour de Rome. Il vécut à la cour du pape Clément VII, et était à Rome en 1527, lors de la prise de cette ville par le connétable de Bourbon. Ses talens le firent distinguer dans la capitale des beaux-arts, et le firent élever à divers emplois importans. Comme Nicolas Bonaparte son oncle, il fut admis dans l'intimité de la famille des Ursins. Il a laissé plusieurs écrits italiens, et notamment un ouvrage intitulé *Tableau historique des événemens survenus pendant le sac de Rome, en 1527, par Jacques Bonaparte, gentilhomme de San-Miniato, témoin oculaire.* Cet ouvrage fut publié à Cologne, en 1756, par

le docteur Vaccha, que nous avons déjà cité. Cet éditeur en parle ainsi : « Le bon goût et l'érudition que « j'ai remarqués dans plusieurs ouvrages inédits qu'il « a laissés, prouvent qu'il était aussi savant qu'aima- « ble. » Ailleurs il dit : « La sagacité, la circonspec- « tion et la sincérité qu'il développe dans ce petit « ouvrage, ont su le défendre des haines et des pas- « sions qui guident trop souvent la plume des écri- « vains contemporains. »

Nous ne pouvons résister au désir de faire quelques observations sur cet ouvrage et d'en donner des extraits, qui pourront plaire au lecteur.

On sait que la prise de Rome, dont Jacques Bonaparte a fait l'histoire, a été effectuée par les troupes du connétable de Bourbon, en 1527. On sait aussi que ce connétable, de la famille qui règne aujourd'hui en France, avait levé l'étendard de la révolte contre François Ier, roi de France, son souverain, dont il avait eu à se plaindre. C'est à la tête d'une armée d'Allemands et d'Italiens qu'il envahit les États du pape Clément VII. Il parvint même à les conduire dans Rome, qui, depuis, n'est tombée au pouvoir que du seul Napoléon Bonaparte. Bourbon était le plus grand capitaine d'alors ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que son caractère offre plusieurs traits de ressemblance frappans avec celui de Napoléon. Il est curieux de rapprocher ces deux illustres guerriers, un Bourbon et Bonaparte.

Voici comme Jacques Bonaparte nous peint le connétable de Bourbon : « Plus d'une vertu brillait en

« Bourbon, et il possédait surtout celles qui plaisent « au soldat; un nom illustre, rehaussé par la victoire, « une libéralité excessive, mais adroite; un corps in« fatigable, et un visage où la douceur savait tem« pérer la fierté. Mais son esprit, quoique élevé, flot« tait toujours incertain au gré de son ambition. Un « besoin insatiable de célébrité, quelle qu'elle fût, le « faisait agir avec trop de précipitation, et son or« gueil capricieux le guidait en toute chose, bien « plus que la raison et la prudence. Il visait par-dessus « tout à avoir l'éclat d'un roi magnifique. »

Après avoir ainsi peint à grands traits le connétable, l'historien raconte les faits relatifs à la prise de Rome. Nous allons extraire quelques passages concernant Bourbon.

Il était à la tête d'une armée d'Impériaux, laquelle s'était accrue de tous les fugitifs et de tous les bandits de l'Italie, qui accouraient sous ses drapeaux dans l'espoir du butin, et se soumettaient volontiers aux dangers et aux fatigues d'une guerre qui devait les enrichir. Mais bientôt les vivres manquèrent. Il fallut au général tout son talent pour apaiser cette tourbe indisciplinée. Il annonce aux chefs qu'il va les conduire à Rome, et leur adresse le discours suivant :

« Le Saint-Père croit que notre brave armée n'osera « pas affronter la sienne; il se fie sur l'épuisement de « nos forces, et il espère que la faim qui nous tour« mente, nous forcera à lui demander grâce. Il ne voit « pas que notre courage nous montre à Rome des « ressources que nous saurons y aller chercher, et que

« la misère serait un aiguillon de plus si cette invin-
« cible armée en avait besoin. »

« Ce discours de Bourbon et l'ardeur qui l'animait, décidèrent les chefs de l'armée à tenter l'assaut de Rome, et ils le chargèrent d'en instruire les soldats. Bourbon, voyant la bonne disposition de chacun, fit amener devant lui tous les prisonniers de guerre; et, après avoir brisé leurs chaînes, il leur dit :

« Soyez libres et maîtres de retourner dans vos
« foyers, ou de vous joindre à ma glorieuse armée,
« pour marcher sur Rome. Je vous jure, sur ma tête,
« que si vous suivez mes pas, si vous me servez fidè-
« lement, je vous ferai partager ma gloire et les ri-
« chesses de Rome. »

« Persuadés par ce discours, tous ceux qui étaient en état de porter les armes s'unirent à sa fortune.... »

L'armée de Bourbon arriva sous les murs de Rome le 5 mai 1527.... Les soldats étaient alors pressés par la faim. « Dans cette extrémité, Bourbon convoqua encore ses capitaines, et voulut, par tous les moyens possibles, les engager à tenter, dès ce jour, un assaut général, leur représentant qu'il était plus dangereux d'attendre que d'attaquer brusquement et à l'improviste; qu'une nuit pouvait porter conseil aux assiégés, et les pourvoir de quelques moyens de défense. Il leur parla surtout des immenses richesses que la fortune mettrait entre leurs mains s'ils savaient la saisir, et leur assura qu'eux et leurs soldats oublieraient leurs fatigues dans les bras de la victoire.

« Mais ce fut en vain que le fougueux Bourbon crut

faire passer dans leurs âmes une partie du feu qui l'animait. Ils remirent au lendemain pour prendre le parti que les circonstances exigeraient. Bourbon dissimula son chagrin, et profita d'un reste de jour pour assembler l'armée entière. Montant alors sur un tertre élevé, il parla aux soldats de leurs travaux, de leurs peines passées et du prix qui les attendait. Ils ne le laissèrent pas achever, et leurs cris féroces appelèrent l'assaut. Bourbon, content de la disposition de ses soldats, leur ordonna d'aller se reposer et d'être prêts au lever du jour. Il réunit ensuite les officiers supérieurs de l'armée, et passa la nuit à donner des ordres qui devaient assurer le succès de l'entreprise. »

Il ne devait pas en jouir. Au milieu de l'assaut, et tandis que les assiégeans affrontaient la mort près de leurs chefs, l'audacieux Bourbon tomba frappé mortellement d'une balle qui lui traversa les flancs, comme il appliquait de sa propre main une échelle à la muraille.

On assure qu'avant d'expirer il eut le temps de dire : « Soldats, cachez bien ma mort aux ennemis, « et poursuivez la victoire : elle est à vous. »

Ainsi mourut Bourbon. « Dieu, sans doute, ajoute le pieux abbé Bonaparte, le fit tomber aux pieds des murs qu'il voulait franchir, pour ne pas lui laisser la joie criminelle de voir prendre et saccager la cité sainte par ses soldats impies. Il était grand capitaine, mais il avait trahi Dieu et son roi ; et ces crimes effacent ce qu'il avait de vertus. »

En lisant une partie de cette histoire, ne croirait-on

pas lire un épisode de la vie de Napoléon? N'est-ce pas la même activité, la même ardeur bouillante, la même habileté à se faire comprendre du soldat?... Le pieux abbé était alors loin de prévoir que de la famille de ce sacrilége Bourbon sortiraient un jour des *rois très chrétiens*, et qu'un de ses arrière-neveux à lui Jacques Bonaparte s'emparerait aussi de la cité sainte, et serait un jour sacré empereur par un des successeurs du pape Clément VII.

LE COLONEL JEAN BONAPARTE.

SUITE.

L'autre fils de Pierre Bonaparte fut *Benoît* (Benedítto) Bonaparte. Nous n'avons aucune particularité sur sa vie: nous savons seulement qu'il épousa Tomasa Alberti, d'une des plus illustres familles de la Toscane, comme on peut s'en convaincre par les histoires de ce pays.

Jean et Pierre-Antoine furent les fils du précédent. Nous ignorons quelle fut la postérité de *Pierre-Antoine* Bonaparte, et même s'il en eut. Quant à Jean, il est qualifié le *colonel Jean* Bonaparte. Des pièces authentiques constatent qu'il fut gentilhomme, et homme d'armes de M. Valerio Orsini, aux appointemens de la république de Florence. Le mariage illustre que fit sa fille prouve qu'il jouissait d'une grande considération. Quant à lui, il épousa Marie-Constance Altavanti, aussi d'une des meilleures familles de la Toscane.

De ce mariage naquit Catherine Bonaparte, qui fut mariée au seigneur Beltrami de Sienne, homme recommandable par sa noblesse et son rang. Leur fils commun, le chevalier Fausto Beltrami, prit, en 1571, l'habit de l'ordre religieux et militaire de Saint-Étienne. Pour être admis dans cet ordre, il fallait justifier qu'on était de famille noble, tant du côté paternel que du côté maternel. Le chevalier fit cette preuve. On trouve dans les archives de l'ordre, à l'article des preuves de noblesse, années 1570 et 1571, un décret public du gonfalonier de justice et des prieurs de San-Miniato, qui atteste l'ancienneté et l'*illustration* des Bonaparte, seigneurs de Castel-Vecchio, près San-Miniato. Il en résulte que la famille de Bonaparte a joui du droit de cité à Florence et à *Lucques;* que plusieurs membres de cette famille ont rempli l'emploi de *vedut* du collége; que d'autres ont eu des emplois au-dehors.

OBSERVATIONS SUR LES BONAPARTE DE FLORENCE. — ILS SONT EXCLUS DES MAGISTRATURES.

Nous n'avons pu pousser que jusqu'ici la filiation suivie des Bonaparte établis tant à Florence qu'à San-Miniato. La généalogie que nous venons de donner comprend neuf générations, depuis le capitaine Nicolas Bonaparte, gibelin, jusqu'à Catherine Bonaparte, mère du chevalier Beltrami. Elle résulte de pièces authentiques.

Les Bonaparte descendans de ceux dont nous venons de parler nous sont moins connus, et nous

ne pouvons établir leur filiation avec les précédens.

Nous avons vu Pierre Bonaparte de Florence obligé de cacher son nom pour éviter les persécutions qu'il eût pu lui attirer. Ses descendans fixés à Florence imitèrent son exemple. Ils ne furent heureux qu'à la faveur de leur obscurité. Il paraît que, depuis cette époque, les Bonaparte de Florence ont cessé d'exercer les emplois. Un cadastre de 1427 prouve même qu'ils furent admonestés, et qu'une loi les a exclus pendant quelque temps de l'exercice des magistratures, comme gibelins et réfractaires aux constitutions du pays.

Cette famille aurait pu recouvrer son illustration et prendre part aux honneurs populaires en abjurant le parti des gibelins; mais, à l'exception de quelques uns de ses membres qui firent cette abjuration pour acquérir de la popularité, elle conserva toujours pure l'opinion de ses aïeux, et préféra l'obscurité à des honneurs achetés par des bassesses. Ainsi donc cette famille a toujours donné des exemples de cette fermeté qui a fait le principal trait du caractère des Bonaparte de nos jours. Napoléon a possédé cette qualité au plus haut degré. Qui n'a admiré ses frères Louis et Lucien, aimant mieux encourir sa haine que de dévier de la ligne qu'ils s'étaient tracée?....

Privée des honneurs populaires, cette branche s'est considérée comme déchue de sa grandeur, et a été en butte à toutes sortes de persécutions, jusqu'à l'érection de la principauté. Alors seulement, voulant ne pas laisser perdre une illustration justement acquise, elle a cherché à reconquérir son rang.

C'est depuis 1738 que les Bonaparte de Florence ont repris leur nom avec la jouissance du priorat.

OBSERVATIONS SUR LES BONAPARTE DE SAN-MINIATO. — ANDRÉ BONAPARTE.

Quant aux Bonaparte de San-Miniato, où dominait le parti gibelin, ils n'avaient pas la même raison pour cacher leur nom. Aussi les auteurs, descendans et collatéraux de Pierre Bonaparte de Florence, fixés à San-Miniato, n'eurent pas recours au même moyen, et, dans toutes les occasions, tirèrent leur noblesse du capitaine Nicolas Bonaparte, qui seul, en plusieurs circonstances, ainsi que nous l'avons dit, avait caché son nom à San-Miniato.

D'après le docteur Vaccha, déjà cité, les Bonaparte de San-Miniato ont continué à soutenir l'illustration de leurs aïeux, et ont rempli des fonctions élevées dans l'état militaire, dans la magistrature et dans l'Église, à laquelle ils ont donné des prélats. Nous verrons même que cette branche a fourni un saint dans la personne du père Bonaventure Bonaparte, dont nous parlerons plus bas.

Nous trouvons encore dans la branche de San-Miniato un *Pierre-François* Bonaparte, qui épousa, en 1580, Catherine Bonencontre, d'une des meilleures familles de cette ville. Un de ses descendans, *André* Bonaparte, chanoine de San-Miniato, homme versé dans les lettres, vivait dans les commencemens du dix-huitième siècle. C'est à lui que Muratori dut le

manuscrit de l'histoire de Florence, par Benoît Bonencontre. Cette histoire est insérée dans la collection des historiens italiens, faite par Muratori. Nous devons ces détails à ce dernier, qui s'exprime ainsi :

Quod attinet ad historiam, quam lectori nunc sisto, debeo illam humanissimo *viro*, *Andreæ Buonaparte*, *patricio et canonico Miniatensi*, *cujus familia per Catharinam*, *anno* 1580, *Petro Francisco Buonaparte nuptam*, *Bonincontriorum sanguine descendit.*

C'est-à-dire :

« Quant à l'histoire que je livre maintenant au lecteur, je la dois à un homme *très versé dans les lettres*, à André Bonaparte, patricien et chanoine de San-Miniato, dont la famille descend de celle des Bonencontre par Catherine Bonencontre, qui, en 1580, épousa Pierre-François Bonaparte. » (1)

LE CAPITAINE NICOLAS III.

En 1752, le grand-duc de Toscane, ayant voulu réformer les abus qui résultaient de l'usurpation des titres de noblesse, établit une commission chargée de la vérification des titres et de leur enregistrement. Le *capitaine Nicolas* Bonaparte, troisième du nom, qui descendait probablement du colonel Jacques Bonaparte, adressa alors, tant en son nom qu'en celui

(1) Il y a encore un *Jules*, fils de *Jean* Bonaparte, qui ne nous est connu que par un Mémoire qui fait partie des titres de noblesse de la famille.

de ses enfans et de ses autres parens, au chapitre de l'ordre de Saint-Étienne, une requête tendant à ce que la famille Bonaparte obtînt son classement parmi les grands de Florence : ce qui eut lieu effectivement.

Il y prouve que la famille Bonaparte est alliée aux maisons Ricci, Federighi, Grandoni, Albizzi, Visdomini, Alberti, Masi, Tornabuoni; que les Bonaparte sont en outre parens des Tornaquisni, des Pauzano, des Ricasoli, Buonacorsi, Gaëtani, Samiatichi, Altavanti, Squarcialuqui, et Borronaci, dont était né un des requérans.

L'ABBÉ GRÉGOIRE BONAPARTE, ET SAINT BONAPARTE.

La branche des Bonaparte de San-Miniato subsistait encore il n'y a pas long-temps. En effet, Napoléon, après son expédition de Livourne, se rendant à Florence, coucha dans cette ville chez un vieil *abbé Grégoire* Bonaparte, fort riche, chanoine de San-Miniato, et chevalier de l'ordre de Saint-Étienne. Après avoir donné un dîner splendide à tout l'état-major de Napoléon, le vieil abbé prit à part son jeune parent, et lui parla avec orgueil de la famille des Bonaparte. Il lui montra tous ses titres de noblesse, et notamment un mémoire fort en règle en faveur d'un *père Bonaventure* Bonaparte, capucin de Bologne dans le dix-septième siècle, béatifié depuis long-temps, et qu'on n'avait pu faire canoniser à cause des frais énormes que cela eût nécessités. Il finit

par prier Napoléon de demander au pape sa canonisation.

Arrivé à Florence, Napoléon fit obtenir à son vieux parent le cordon de l'ordre de Saint-Étienne, dont il n'était que simple chevalier; mais il ne fit aucune démarche en faveur du bienheureux père Bonaventure Bonaparte, qui cependant avait des droits réels à la canonisation.

En effet, lorsque le pape vint à Paris pour couronner l'empereur Napoléon, il montra la haute estime et la vénération qu'il avait pour le père Bonaventure, dont il ne parlait que comme d'un saint. « C'était lui sans doute, disait-il, qui du séjour des bienheureux avait conduit son jeune parent Napoléon comme par la main dans la belle carrière terrestre qu'il venait de parcourir; c'était ce saint personnage sans doute qui l'avait préservé de tout danger dans ses nombreuses batailles, etc. » Le pape se montrait disposé à canoniser le père Bonaventure, si l'empereur eût paru le désirer; mais ce dernier n'en témoigna aucun désir.

Ce sont les restes de ce saint personnage qui existent à Bologne, à l'église de Santa-Maria della Vita, dans la chapelle de Saint-Jérôme. Une urne les renferme, avec une inscription en vers latins, ainsi conçue :

URNA BONAPARTIS CORPUS TENET ISTA BEATI.
MULTOS SANAVIT, SE SANCTUM ESSE PROBAVIT.

C'est-à-dire :

« Cette urne contient le corps du bienheureux Bo-

naparte. Il guérit beaucoup de malades, et prouva qu'il était saint. »

Le vieil abbé Grégoire Bonaparte, dont nous venons de parler, n'eut pas le bonheur de voir son jeune parent couronné empereur : il mourut quelque temps avant le couronnement (en 1803). En lui s'éteignit la branche des Bonaparte de San-Miniato. Ils étaient établis en cette ville depuis 1268; c'est-à-dire depuis cinq cent trente-cinq ans. Il est assez remarquable qu'au moment où s'éteignait sans éclat la branche autrefois féconde et illustre de Florence, celle de la Corse, auparavant obscure, et presque réduite au seul Charles Bonaparte, acquérait tout à coup un grand accroissement et une illustration sans exemple.

L'abbé Grégoire avait fait un testament par lequel il laissait sa riche succession à Napoléon, qui, étant empereur, en fit présent à un établissement public de Toscane.

A propos de saint Bonaparte et de ce grand nombre d'hommes d'église qu'a fournis la branche des Bonaparte de Florence, nous croyons ne pas devoir omettre une anecdote où Napoléon, à Sainte-Hélène, revendiquait plaisamment le titre d'évêque, et les priviléges attachés à ce titre.

Il se promenait un jour avec quelques personnes de sa suite, lorsque l'une d'elles lui fit observer que c'était dimanche. « Nous aurions la messe, dit Napoléon, si nous étions en pays chrétien, si nous avions un prêtre. Il faudrait se décider, ajouta-t-il gaîment, à faire un prêtre parmi nous, le curé de Sainte-

Hélène. — Mais comment l'ordonner, lui dit-on, sans évêque? — Eh! ne le suis-je pas? reprit Bonaparte; n'ai-je pas été oint du même chrême? sacré de la même manière? Clovis et ses successeurs n'ont-ils pas été oints dans le temps avec la formule de *rex Christique sacerdos* (roi et prêtre du Christ)? n'étaient-ils pas réellement évêques? »

OBSERVATIONS SUR D'AUTRES BRANCHES.

LE PORTRAIT D'UNE BONAPARTE DANS LA GALERIE DE MÉDICIS.

Outre la branche établie en Corse et celle dont nous venons de parler, il y a encore eu des membres de la famille Bonaparte établis à Pise, à Bologne, à Lucques, et à Sarzane, dans l'État de Gènes; mais les documens que nous avons pu nous procurer sur ces diverses branches sont peu nombreux.

Nous savons seulement qu'un neveu du pape Paul V, de Sarzane, qui était un Borghèse, avait pour femme une Jeanne Bonaparte, dont le portrait se trouvait dans la galerie de Florence du temps de la reine d'Étrurie Marie-Louise, et fut envoyé par cette princesse à l'empereur Napoléon; mais il est faux que la mère de ce pape ait été une Bonaparte.

D'après le Mémorial de M. Las-Cases, c'est un Bonaparte de la même branche de Sarzane, qui a été chargé du traité par lequel s'est fait l'échange de Livourne contre Sarzane.

Au reste, nous pensons que toutes ces branches de la famille Bonaparte sont aujourd'hui entièrement éteintes.

BRANCHE DES BONAPARTE
ÉTABLIS EN CORSE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Lors des troubles de Florence, les Bonaparte ayant été bannis de cette ville, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un d'eux se retira d'abord à Sarzane, et de là, vers le commencement du quinzième siècle, passa en Corse, et se fixa à Ajaccio, d'où ses descendans ont toujours continué d'envoyer leurs enfans en Toscane, et ont toujours conservé des relations de parenté avec la branche fixée à San-Miniato.

Mais quel est le chef de cette branche? Aucun ouvrage n'a pu nous l'indiquer. Nous avons vu que le capitaine Nicolas Bonaparte, exilé de Florence comme gibelin, en 1268, avait eu plusieurs fils, dont un seul a pu être mentionné dans la généalogie. Est-ce un de ses fils inconnus qui a été la souche des Bonaparte de Corse, ou bien est-ce un des fils, soit de Conrad, soit de Jacques Ier, soit de Moccio? Nous ne pouvons avoir que des conjectures à ce sujet.

Dans la période écoulée depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, que figure l'archidiacre Lucien Bonaparte, période qui embrasse trois siècles, nous ne trouvons

aucune trace des Bonaparte fixés dans l'île de Corse; peut-être cette branche, ruinée par les guerres civiles, vécut-elle pauvre et avec peu d'éclat. Ce qui donne du poids à cette opinion, c'est que dans la requête de 1752, plus haut citée, par laquelle le capitaine Bonaparte demande son classement parmi les grands de Florence, il ne cache pas l'état de pauvreté où s'était trouvée, et où se trouvait encore une grande partie de la famille Bonaparte. Il dit que, « si la famille a été exclue des honneurs populaires dont elle était en possession, on doit en tirer la conséquence qu'elle était dévouée au parti gibelin, *qu'elle jouissait autrefois d'une grande fortune;* et que si les honneurs et les dignités qui semblent devoir être l'apanage de ce rang lui ont été refusés, il ne faut en accuser que les dissensions civiles, qui la réduisirent enfin à cacher son nom. » Plus bas encore, il dit : « Privée des honneurs populaires, cette famille *s'est considérée comme déchue de sa grandeur,* et fut en butte à toute sorte de mauvais traitemens, jusqu'à l'érection de la principauté. »

Napoléon disait lui-même à Sainte-Hélène, suivant le Mémorial de M. Las-Cases : « Mes succès une fois établis en Italie, ont fait rechercher partout les circonstances de notre famille, *depuis long-temps tombée dans l'obscurité.* »

Ce qui fait encore croire que les Bonaparte de la Corse vivaient dans un état obscur, c'est qu'aucun d'eux n'est cité ni dans cette requête, ni dans l'édition du sac de Rome de 1756, déjà mentionnée, où

l'on parle avec quelque étendue de la famille Bonaparte. Voilà sans doute ce qui a fait croire à quelques personnes qui ignoraient la parenté des Bonaparte de la Corse avec ceux de San-Miniato. que Napoléon était d'une famille bourgeoise.

Au reste, nous n'assurons rien, n'ayant pas de renseignemens bien précis à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, vers le milieu du dix-huitième siècle, à l'époque de Lucien et de Charles Bonaparte, quoique cette famille ne soit pas la plus illustre de la Corse, on voit qu'elle y tient un rang distingué. Elle était alors alliée aux Colonna, aux Bozi, aux Durazzo de Gênes, comme aux premières familles de l'île de Corse. Elle y avait acquis des propriétés, et obtenu la plus grande influence dans la piève (le canton) de Talavo, surtout dans le bourg de Bozognano. Peut-être dut-elle une partie de ces avantages à ce que, par suite de la requête de 1752, elle fut reconnue noble, appartenant à la famille des Bonaparte de San-Miniato, laquelle avait été inscrite parmi les patrices florentins. Depuis elle fut encore reconnue noble, lorsque M. de Marbœuf était gouverneur de l'île de Corse.

La parenté des Bonaparte de la Corse avec ceux de San-Miniato et de Florence n'est plus contestée aujourd'hui. Quand Napoléon se fit recevoir à l'école militaire de Paris, il fit ses preuves de noblesse, en justifiant d'une généalogie authentique, tirée des registres de San-Miniato. Ce fait nous est attesté par M. de Bourrienne, qui assure avoir vu cette généalogie.

Nous avons déjà dit que, dans une de ses campagnes d'Italie, il logea chez un vieil abbé Bonaparte de San-Miniato, qui le reconnut pour son parent, et depuis l'institua son héritier. Déjà précédemment Charles Bonaparte, père de Napoléon, avait obtenu du grand-duc de Toscane une lettre de recommandation pour la cour de France, et il dut cette faveur à la connaissance qu'avait le grand duc de son origine toscane.

LE BISAÏEUL DE NAPOLÉON.

Ce que nous avons pu recueillir sur les aïeux de Charles, père de Napoléon, se réduit à peu de chose.

N... Bonaparte, bisaïeul de Napoléon, qui vraisemblablement vivait vers la fin du dix-huitième siècle, eut trois fils : Joseph, Napoléon et Lucien.

Joseph n'eut qu'un fils, Charles Bonaparte, père de Napoléon. On ignore l'époque de sa naissance, et celle de sa mort, ainsi que le nom de sa femme.

Napoléon n'eut qu'une fille, *Élisabeth* Bonaparte, qui fut mariée à un M. Ornano, d'une famille très noble de la Corse. M. le comte d'Ornano, qui existe encore aujourd'hui, et qui s'est distingué dans les armées, est de cette famille, qui a produit deux maréchaux de France sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Quant à Lucien, il va être l'objet de l'article suivant.

L'ARCHIDIACRE LUCIEN BONAPARTE.

Le premier des Bonaparte de la Corse sur lequel nous ayons quelques détails, est *Lucien* Bonaparte, qui naquit en Corse vers l'année 1711, et qui fut archidiacre de la cathédrale d'Ajaccio, une des premières dignités de l'île. Il était oncle du père de Napoléon, et par conséquent grand-oncle de ce dernier.

L'archidiacre Lucien exerçait l'autorité d'un père sur le reste de la famille. Lorsqu'après la conquête de l'île de Corse par les Français, Charles Bonaparte voulut accompagner le célèbre Paoli dans son émigration, l'archidiacre Lucien eut assez d'ascendant sur lui pour l'en détourner.

Napoléon en parlait souvent avec reconnaissance, disant qu'il lui avait servi de second père. Il est certain que ses soins et ses économies avaient rétabli les affaires de la famille, que le luxe de Charles Bonaparte avait fort dérangées. L'archidiacre Lucien était en grande vénération et jouissait d'une véritable autorité morale dans sa piève. Il n'était point de querelles que les paysans et les bergers ne vinssent soumettre volontairement à sa décision.

Il était fort riche en troupeaux de chèvres. Aussi comme Napoléon, dans sa jeunesse, déclamait constamment contre ces animaux, qui sont nombreux dans l'île de Corse et causent aux arbres de grands dégâts, et qu'il voulait qu'on les détruisît entièrement, il avait des prises terribles avec le vieil archi-

diacre son oncle. Dans sa colère, celui-ci reprochait à son neveu d'être un *novateur*, et accusait les *idées philosophiques* des malheurs dont ses chèvres étaient menacées.

L'archidiacre Lucien mourut en 1791, dans un âge fort avancé, entouré des siens et leur donnant les instructions du sage. On assure qu'au lit de mort tous ses petits-neveux étant près de lui, il dit à Joseph : « Tu es l'aîné de la famille; mais en voilà le chef, montrant Napoléon ; ne l'oublie jamais. » C'était, disait plus tard Napoléon à Sainte-Hélène, un vrai déshéritage, la scène de Jacob et d'Ésaü.

CHARLES BONAPARTE,

PÈRE DE NAPOLÉON.

Charles Bonaparte, père de Napoléon, est né à Ajaccio, vers 1746. Il fit ses études à Rome et à Pise, où il étudia la loi, probablement à l'école de jurisprudence fondée dans cette ville par un de ses aïeux ; aussi fut-il par la suite juge près le tribunal d'Ajaccio. Il était, dit-on, fort grand de taille, beau et bien fait; il avait de la chaleur et de l'énergie. Lorsque Paoli tenta de rendre à l'île de Corse son indépendance et alluma la guerre contre les Génois, oppresseurs de son pays, Charles Bonaparte combattit avec lui et mérita l'honneur d'être son ami.

C'est Charles qui, à la consulte extraordinaire de Corse, où l'on proposait de se soumettre à la France, prononça un discours qui enflamma tous les esprits.

Il n'avait alors que vingt ans. « Si pour être libre, « disait-il, il ne s'agissait que de le vouloir, tous les « peuples le seraient. L'histoire nous apprend cepen- « dant que peu sont arrivés au bienfait de la liberté, « parce que peu ont eu l'énergie, le courage et les « vertus nécessaires. »

Lorsque l'île fut conquise, il voulut accompagner le brave Paoli dans son émigration; mais son vieil oncle l'archidiacre Lucien le força de revenir.

Vers 1779, deux généraux français étaient en Corse, fort divisés entre eux. Leurs querelles y avaient fait naître deux partis. C'étaient M. de Marbœuf, doux et populaire, et M. de Narbonne-Pollet, haut et violent. Charles Bonaparte fut chargé à ce sujet par la noblesse de Corse d'une mission près de la cour de France. Cette circonstance prouve de quelle considération il jouissait dans sa patrie. La députation, conduite par Charles Bonaparte, arriva à Versailles. Il fut consulté, et la chaleur de ses témoignages fit donner raison à M. de Marbœuf. Le neveu de ce dernier, archevêque de Lyon et ministre de la feuille des bénéfices, en fit des remercîmens à Charles Bonaparte; et, quand celui-ci conduisit Napoléon, son fils, à l'école militaire de Brienne, l'archevêque le recommanda spécialement à la famille Loménie, qui y demeurait la plus grande partie de l'année.

Il avait passé par Florence, et y avait déjà obtenu une lettre de recommandation du grand-duc Léopold pour la reine de France, sa sœur. Il dut encore cette marque d'estime au rang que la notoriété publique à

Florence assignait à son nom et à son origine toscane.

Charles Bonaparte avait quelque fortune, mais elle fut presque réduite à rien par de fausses entreprises et par l'injustice des Jésuites. Lui-même nous apprend ces circonstances dans une requête qu'il adressa dans le temps à M. de Ségur. Nous allons en donner un extrait, où l'on verra quel cas Charles faisait de son fils Napoléon.

MONSEIGNEUR,

« Charles Bonaparte, d'Ajaccio en Corse, réduit à l'indigence par l'entreprise du desséchement des salines, et par l'injustice des Jésuites, qui lui enlevèrent la succession *odonne*, à lui dévolue, et affectée aujourd'hui à l'instruction publique, a l'honneur de vous représenter que son fils cadet (Napoléon) se trouve depuis six ans à l'école royale militaire de Brienne; qu'il s'y est toujours comporté d'une manière distinguée, comme il vous est aisé, Monseigneur, de le connaître en vous faisant rapporter ses notes. »

Il terminait en suppliant le ministre de placer son cadet, de recevoir élève du gouvernement son troisième fils (Lucien), alors élève du collége de Brienne, aux frais du suppliant, lequel n'avait plus les moyens de contribuer à sa pension.

Charles Bonaparte mourut le 24 février 1785, à l'âge d'environ trente-neuf ans. Depuis long-temps il était malade : il avait éprouvé quelque soulagement dans un voyage à Paris; mais il succomba dans une seconde

attaque à Montpellier, où il fut enterré dans un des couvens de cette ville. Un procès-verbal de l'ouverture de son corps constate qu'il mourut d'un cancer à l'estomac, et décrit les effets occasionnés par cette maladie. Cette pièce, datée du 25 février 1785, et signée par quatre médecins, est, dit-on, en ce moment, entre les mains de M. le professeur Dubois.

Charles Bonaparte n'avait été rien moins que dévot, et il s'était même permis quelques poésies anti-religieuses. Toutefois, il mourut avec des sentimens de piété, et entouré des secours de la religion.

Prêt à expirer, et bien que Joseph Bonaparte fût près de lui, il ne soupirait, dans son délire, qu'après Napoléon, qui était au loin à son école. Il l'appelait sans cesse pour qu'il vînt à son secours avec *sa grande épée*. (1)

Sous le consulat, les notables de Montpellier, par l'organe de leur compatriote Chaptal, ministre de l'intérieur, firent prier le premier consul de permettre qu'ils élevassent un monument à la mémoire de son père. Napoléon refusa. « Ne troublons pas, dit-il, le « repos des morts ; laissons leurs cendres en paix. J'ai « perdu aussi mon grand-père, mon arrière-grand-

---

(1) Voici l'acte de décès de Charles Bonaparte :

« L'an 1785 et le 24 février, est décédé messire Charles Buonaparte, mari de dame Lætitia de Ramolini, ancien député de la noblesse des États de Corse à la cour, âgé d'environ trente-neuf ans. Registres de la paroisse de Saint-Denis de Montpellier.

« *Signé* MARTIN, curé. »

4

« père : pourquoi ne ferait-on rien pour eux? Cela « mène loin. Si c'était hier que j'eusse perdu mon « père, il serait convenable et naturel que j'accom- « pagnasse mes regrets de quelque haute marque de « respect; mais il y a vingt ans. Cet événement est « étranger au public : n'en parlons plus. »

Depuis, Louis Bonaparte, à l'insu de Napoléon, fit exhumer le corps de son père, et le fit transporter à Saint-Leu, où il lui consacra un monument.

MADAME BONAPARTE,

MÈRE DE NAPOLÉON.

Charles Bonaparte avait épousé, en 1767, Lætitia Ramolino, alors âgée seulement de dix-sept ans. Elle était née, en 1750, dans la ville d'Ajaccio en Corse, d'une famille très noble, originaire d'Italie, les Ramolino étant issus des comtes de Colalto. Le premier de cette famille qui vint s'établir à Ajaccio avait épousé la fille du doge de Gênes, et reçu de cette république des concessions et de grandes distinctions. La mère de Lætitia Ramolino épousa en secondes noces M. Fesch, suisse, capitaine dans un des régimens de cette nation au service de France, qui était en garnison à Ajaccio. De ce mariage vint le cardinal Fesch, qui se trouvait ainsi frère utérin de madame Bonaparte, et oncle de Napoléon.

Madame Bonaparte était d'une très grande beauté. On assure que Paoli, lorsqu'il était tout puissant en Corse, ayant reçu un ambassadeur d'Alger ou de

Tunis, voulut lui donner une idée des attraits de l'île; qu'il en rassembla toutes les beautés, et que madame Bonaparte y tint le premier rang. Plus tard, elle fut remarquée à Paris dans un voyage qu'elle y fit pour voir son fils.

Aux charmes de son sexe, madame Bonaparte joignait une âme forte et un caractère viril. Lors de la guerre de la liberté corse, elle partageait souvent les périls de son mari, qui s'y montra des plus ardens: elle le suivit parfois à cheval dans ses expéditions, spécialement durant sa grossesse de Napoléon.

L'époque (de 1793) où Paoli, commandant en Corse, livra l'île aux Anglais, fut fatale à madame Bonaparte et à sa famille, qui était restée fidèle à la tête du parti français. Cette famille eut alors l'honneur de voir exécuter contre elle une marche des habitans de l'île; c'est-à-dire d'être attaquée par la levée en masse. Une armée de paysans fondit des montagnes sur Ajaccio; la maison fut pillée et brûlée, les vignes perdues, les troupeaux détruits. Madame Bonaparte, entourée d'un petit nombre de sujets fidèles à la cause des Français, fut réduite à errer quelque temps sur la côte, et à gagner la France. Toutefois Paoli, à qui cette famille avait été si attachée, et qui lui-même avait toujours professé une considération particulière pour madame Bonaparte, avait essayé la persuasion avant d'employer la force. « Renoncez à votre opposition, lui avait-il fait dire, elle perdra vous, les vôtres, votre fortune; les maux seront incalculables, rien ne pourra les réparer. »

Madame Bonaparte répondit en héroïne, comme eût fait Cornélie, « qu'elle ne connaissait pas deux lois; qu'elle, ses enfans, sa famille, ne connaissaient que celle du devoir et de l'honneur. »

C'est alors qu'elle vint s'établir à La Valette, près de Toulon, et ensuite à Marseille, avec Lucien, le troisième de ses fils, et avec ses trois filles, Élisa, Pauline et Caroline. Ils vécurent là pendant quelque temps dans une médiocrité voisine de l'indigence, aimant mieux voir perdre toute leur fortune que de s'allier aux ennemis de leur patrie. Sans doute, c'est dans cet état d'affreuse pauvreté que madame Bonaparte a appris à ne pas prodiguer l'argent. Son économie a pu paraître ridicule à une époque où elle nageait dans les richesses; mais il est certain que depuis lors elle s'est dépouillée d'une partie de sa fortune pour secourir ses enfans.

Lorsque Napoléon devint consul, en 1799, sa mère et toute sa famille se réunit à Paris. Madame Bonaparte continua à y mener une vie simple, qu'elle ne changea pas lorsque son fils fut à la tête de l'empire, et qu'elle put vivre avec splendeur. On lui faisait des reproches sur sa parcimonie : « Qui sait, disait-elle, si je ne serai « pas un jour obligée de donner du pain à tous ces « rois. » Et sa prédiction s'est accomplie....

Madame Bonaparte fut, sous l'empire, qualifiée de *Madame mère* : on lui créa une maison, et on lui prodigua tous les honneurs dus à la mère d'un souverain. Tant de gloire ne l'enivra pas : elle vécut à côté du trône avec les mœurs qu'elle a conser-

vées dans toutes les positions où la fortune l'a placée.

Quand Napoléon perdit le sceptre, en 1814, elle se réfugia dans les États du pape, qui lui offrit l'hospitalité, et l'accueillit comme devait faire un apôtre de Jésus-Christ. Il ne faut pas omettre que madame Bonaparte a toujours témoigné la plus vive affection à son fils Napoléon, et a pris la plus grande part à ses malheurs. Elle l'a aidé, autant qu'elle a pu, à sortir de l'île d'Elbe. Après l'affaire de Waterloo, elle lui eût remis tout ce qu'elle possédait pour l'aider à rétablir ses affaires, et se fût condamnée au pain noir sans murmurer, disait Napoléon à Sainte-Hélène.

Madame Bonaparte, qui vit encore aujourd'hui, a, suivant les expressions de l'ex-empereur, l'âme forte et trempée aux plus grands événemens, ayant éprouvé cinq à six révolutions, et ayant vu trois fois sa maison incendiée en Corse par les factions. Napoléon disait, sur le rocher de Sainte-Hélène, qu'il avait encore présentes les leçons de fierté qu'il avait reçues de sa mère dans son enfance. Aussi madame Bonaparte a-t-elle supporté avec résignation ses nouveaux malheurs.

M. de Las-Cases, de retour de Sainte-Hélène, instruisit madame Bonaparte du dénûment dans lequel se trouvait son fils. Cette même femme, qui, au milieu de l'opulence, avait été taxée de parcimonie, s'empressa de répondre « que toute sa fortune était à « la disposition de son fils; qu'elle se réduirait à être « simple servante, s'il le fallait. » Mais on intercepta

tous les dons qui furent offerts au patient de Sainte-Hélène.

D'après des renseignemens tout récens, la mère de Napoléon passe l'hiver à Rome, et l'été à Albano, qui n'en est pas éloigné. Elle s'occupe d'œuvres de charité, et mène une vie très retirée. Rarement des étrangers sont admis dans sa société : son frère le cardinal Fesch est le seul dont elle reçoive chaque jour la visite. Celui-ci emploie son temps à l'exercice de ses devoirs comme cardinal, et des fonctions dont il est chargé. L'un et l'autre ne jouissent que d'une fortune très modique, puisque madame Bonaparte a donné une grande partie de ce qu'elle possédait aux différens membres de sa famille et aux administrations pauvres. Quant au cardinal, il n'a d'autres revenus que les subsides qu'il reçoit du Saint-Siége, et les produits de sa galerie de tableaux, dont il vend successivement une pièce après l'autre.

Madame Bonaparte a eu treize enfans, dont huit seulement ont survécu. Voici les noms de ces derniers, avec la date de leur naissance :

1°. Joseph-Napoléon Bonaparte, connu sous le nom de Joseph, né à Corté, en Corse, le 7 janvier 1768 ;

2°. Napoléon, né à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769 ;

3°. Lucien Bonaparte, né dans la même ville, en 1775 ;

4°. Marie-Anne-Élisa Bonaparte, connue sous le

nom d'Élisa, née dans la même ville, le 3 janvier 1777;

5°. Louis-Napoléon Bonaparte, connu sous le nom de Louis, né dans la même ville, le 2 septembre 1778;

6°. Marie-Pauline Bonaparte, connue sous le nom de Pauline, née dans la même ville, le 20 octobre 1780;

7°. Marie-Annonciade-Caroline Bonaparte, connue sous le nom de Caroline, née dans la même ville, le 25 mars 1782;

8°. Jérôme-Napoléon Bonaparte, connu sous le nom de Jérôme, né dans la même ville, le 15 novembre 1784.

Le nom de Napoléon était porté par les cadets de cette famille depuis plusieurs générations. Il venait originairement d'un Napoléon des Ursins, célèbre dans les fastes de l'Italie. Néanmoins, ce nom, si célèbre aujourd'hui, était très rare parmi les Italiens, et le saint à qui on le devait ne s'étant point maintenu en crédit, avait été rayé du calendrier; de sorte que Napoléon, jusqu'à l'époque du sacre, ne sut quel jour il devait célébrer sa fête. Mais alors le pape eut la galanterie de réhabiliter le saint discrédité, et de fixer sa fête au 15 août, jour de la naissance de l'empereur.

Ce nom offre cela de remarquable, qu'il signifie *le lion du désert.* A ce sujet, Napoléon disait à Sainte-Hélène, lorsqu'il parlait de la campagne d'Égypte, « que le désert avait toujours eu pour lui un attrait

particulier. Il ne l'avait jamais traversé sans une certaine émotion ; c'était pour lui l'image de l'immensité, disait-il ; il ne montrait point de bornes, n'avait ni commencement ni fin ; c'était un océan de pied ferme. Ce spectacle plaisait à son imagination. »

Lorsqu'il parlait des circonstances de son élévation, il disait encore, au sujet de son nom : « Il n'est pas même jusqu'au nom de Napoléon, peu connu, poétique, redondant, qui ne soit venu ajouter quelques petites choses à la grande circonstance. »

Des oisifs ont remarqué que ce nom de Napoléon, lorsqu'il est écrit en caractères grecs, et en prenant soin de faire disparaître progressivement la première lettre, donnait les mots suivans : Ναπολεων, Απολεων, Πολεων, Ολεων, Λεων, Εων, Ων ; lesquels doivent être ainsi traduits : *Napoléon, étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.*

JOSEPH BONAPARTE.

Joseph Bonaparte est né à Corté, en Corse, en 1768. Son père, député par les États de cette province à Paris, l'amena sur le continent, et le plaça au collége d'Autun, en Bourgogne, où il fit ses études avec beaucoup de distinction. Il se destinait au service militaire; mais il céda à la dernière volonté de son père, et retourna, en 1785, dans son pays natal. En 1792, il était membre de l'administration dont le fameux Paoli était président.

Les Anglais, profitant des troubles de la France,

s'étaient rendus maîtres de l'île de Corse. Joseph se retira alors en France, et s'y maria le 1er août 1794, avec Marie-Julie Clary, sœur du premier négociant de Marseille, d'une famille estimable, et considérée à l'égal de la première noblesse. Une des sœurs de Mlle Clary, d'abord destinée au général Duphot, se maria depuis au général Bernadotte, qui devint roi de Suède. Julie avait apporté en dot à son mari un demi-million. Cette fortune permit à Joseph de secourir sa mère, qui, à cette époque, était dans la pauvreté.

Après avoir suivi son frère en Italie, et rempli différens emplois, il fut, en 1797, envoyé comme ambassadeur de la république française à Rome. Ses vues libérales irritèrent contre lui le Saint-Siége, qui fit investir par une populace fanatisée le palais Corsini, qu'il habitait. Joseph se présenta courageusement aux assassins, et chercha, mais en vain, à conjurer l'orage par une contenance calme. Le général Duphot tomba mort à ses pieds, frappé de plusieurs balles. L'imminence du péril força Joseph à quitter Rome secrètement, et à se rendre à Paris. Le compte qu'il rendit de cette affaire détermina le gouvernement français à déclarer la guerre au Saint-Siége, et fut cause qu'un an après les États du pape furent érigés en république.

Au Conseil des Cinq-Cents, dont Joseph fit partie, il fut remarqué par un esprit juste et un caractère conciliant; il se fit des amis et des partisans de la plupart de ses collègues. Aussi ses liaisons et ses qualités personnelles contribuèrent puissamment au succès de la

journée du 18 brumaire an VIII, qui éleva Napoléon au gouvernement consulaire.

Plus tard, Joseph fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, qu'il remplit avec beaucoup d'habileté.

Lorsqu'en 1805 l'empereur partit pour la campagne d'Allemagne, Joseph présida le Sénat, et dirigea le gouvernement. Le prince Joseph avait conservé dans ce poste élevé des formes simples et une grande popularité. Le peu de faste de sa maison mécontenta l'empereur, qui voulait entourer son trône de tout l'éclat des anciennes cours.

Joseph donna à Napoléon un nouveau sujet de mécontentement. En effet, celui-ci lui ayant offert le trône d'Italie, Joseph répondit qu'il ne l'accepterait qu'autant que ce pays serait affranchi de la domination de la France. Cette réponse détermina l'empereur à se déclarer roi d'Italie. Nous verrons Louis et Lucien ne pas montrer moins de fermeté près de celui devant qui tout pliait.

Ferdinand, roi de Naples, avait violé le traité de neutralité signé avec la France. Napoléon lui déclara la guerre, et bientôt l'armée française s'empara presque sans combattre du royaume de Naples. Quelque temps après, un décret impérial (du 6 juin 1806) déclara Joseph roi de ce pays et des Deux-Siciles. Les Napolitains accueillirent ce décret avec allégresse. Le nouveau roi fit tout pour mériter le titre qu'il venait d'obtenir. D'abord il parcourut tous ses États, afin de connaître l'esprit et les besoins de son peuple. Partout sur son passage il fut accueilli avec enthou-

siasme. Il convoqua ensuite tous les notables du royaume, pour composer avec eux les lois et les constitutions nécessaires. Les principales opérations qui s'ensuivirent furent : la suppression de tous les monastères ayant des propriétés, et l'établissement d'une contribution foncière égale pour tous les citoyens, qui remplaça la dîme et la double dîme, auxquelles les privilégiés avaient l'adresse de se soustraire. Il composa une garde nationale, donna une meilleure direction à l'instruction publique, rendit l'organisation judiciaire plus simple et plus avantageuse aux justiciables, enfin il supprima la féodalité, en conservant néanmoins les titres honorifiques.

Ce qui fait honneur à l'administration de Joseph, c'est que le bien de la nation ne fut acheté ni par le sang, ni par les larmes, ni par la misère subite d'aucun individu. Il évita, autant qu'il put, les réactions. La sagesse, la modération, et surtout l'humanité, présidèrent à tout ce qu'il fit.

Les intendans des provinces reçurent l'ordre d'employer ceux des ex-moines qui auraient du talent et la volonté de se vouer à l'instruction publique. Plusieurs furent admis aux fonctions de curés. Les plus infirmes, qui avaient vieilli dans les cloîtres, furent réunis dans de grands établissemens publics, où ils continuèrent à vivre en commun avec d'autres ecclésiastiques de divers ordres. Quelques uns des plus jeunes furent employés dans des bibliothéques, d'autres peuplèrent deux grands établissemens, formés sur le modèle de celui qui existe à Saint-Bernard, et où

ils devaient veiller à la sûreté des voyageurs dans des régions presque toujours couvertes de neiges.

Les prisons, encombrées de malheureux qui y languissaient depuis un grand nombre d'années, furent bientôt évacuées.

Une partie des *lazzaroni*, qui infestaient la capitale de leur oisiveté et de leur misère, furent employés à des travaux qui les éloignèrent de toute idée de crime. Deux mille de ces malheureux furent réunis en corps d'ouvriers. Habillés, nourris, payés, ils contribuèrent à embellir la capitale par leurs travaux; et cette partie de la population, que l'on croyait incorrigible, devint industrieuse. Les crimes particuliers cessèrent dès qu'une administration paternelle s'occupa des malheureux, et, loin de les dégrader, sut les ennoblir par le travail.

Le roi de Naples protégea les sciences et favorisa l'instruction publique. Il établit dans chaque province un collége pour les jeunes gens et un pensionnat pour les jeunes filles.

Des fouilles furent ordonnées par lui à Pompéia et dans la Grande-Grèce. Il fonda un corps savant sous le nom d'*Académie royale*, divisé en quatre classes. Les conservatoires de musique furent aussi encouragés, en même temps qu'il abolit un usage infâme que le goût de cet art ne peut excuser. L'Académie de peinture compta bientôt jusqu'à douze cents élèves.

Joseph voulut visiter la maison où était né le Tasse, à Sorrento : on n'arrive à cette ville qu'à cheval, à travers des précipices. Il ordonna la réunion de toutes

les éditions de ce poète célèbre, dans cette même maison, sous la garde de son descendant le plus direct, auquel il alloua un traitement. Il ordonna aussi la confection d'une route accessible aux voitures pour y arriver.

Tels sont les bienfaits dont Joseph a doté le royaume de Naples, dans le court espace de temps qu'il y a régné.

Joseph gouvernait le royaume de Naples avec sagesse, lorsqu'un décret impérial du 6 juin 1808 l'appela au trône d'Espagne. Bientôt après il se rendit dans ses nouveaux États, et fit notifier son avénement au trône aux puissances étrangères, qui toutes le reconnurent, à l'exception toutefois de l'Angleterre. L'Espagne était alors déchirée par des factions. Joseph crut pouvoir se concilier les esprits par une administration douce, par des élémens d'ordre et de justice. Mais les Cortès, qui résistaient au nouveau gouvernement sous le nom de Ferdinand VII, étaient jalouses de reconquérir leur liberté, et ne pouvaient souffrir l'ambitieuse domination des Français. L'Angleterre aidait à la résistance des Cortès, qui, d'ailleurs, avaient un parti très nombreux en Espagne. Pendant tout le temps de son administration, Joseph eut à combattre et les peuples qu'il gouvernait et les armées anglaises qui vinrent à leur secours. Quoiqu'en plusieurs circonstances il eût montré qu'il était doué du courage qui semblait inné dans sa famille, il fut deux fois contraint de quitter la capitale. Enfin, Napoléon ayant, en 1813, par suite du désastre de la campagne de Russie et de

Saxe, retiré une partie des troupes qui occupaient le territoire espagnol, celles qui restaient ne purent résister à l'armée des insurgés, qui était bien supérieure en nombre. Elles furent donc obligées d'évacuer, non sans une noble et courageuse défense, le pays qui avait été le théâtre de leurs exploits.

Le roi Joseph rentra en France à la fin de 1813, après avoir failli d'être enlevé à Vittoria par les troupes ennemies, qui le poursuivaient vivement. L'empereur, qui se préparait alors à rejoindre son armée en Champagne, confia à l'impératrice et au roi Joseph, sous le titre de lieutenant-général de l'Empire et de commandant-général de la garde nationale, le gouvernement de l'État. Joseph fit tout alors pour justifier la haute confiance dont il était investi. Il employa ses soins à mettre la capitale en état de défense, passa plusieurs fois en revue les troupes de la garnison et la garde nationale. Mais, lorsque les ennemis furent aux portes de Paris, les moyens de résistance étaient si faibles, qu'il fut contraint de partir pour Blois, et remit le commandement général au duc de Raguse.

Après l'abdication de l'Empereur, Joseph se retira en Suisse, et y acheta la terre de Prangin, située dans le canton de Vaud. Il resta là jusqu'au 19 mars 1815, jour où il sut l'arrivée de son frère à Grenoble. Il partit alors avec ses enfans, et arriva à Paris le 22 mars.

La perte de la bataille de Waterloo ayant ramené les étrangers en France, Joseph se retira en Amérique, où il devait se réunir à son frère Napoléon, qu'il

avait laissé à l'île d'Aix, faisant les dispositions de son embarquement pour le Nouveau-Monde. Le sort ne permit pas que ce dernier exécutât ce projet. Toutefois, Joseph ne quitta la France qu'après avoir su que son frère Napoléon en était parti.

Joseph fut accueilli dans le Jersey, un des États de l'Union en Amérique, par une loi faite à son occasion, et qui lui fut adressée avec une bienveillante politesse au nom du gouvernement de cet État en 1817. Il s'est fixé là dans les environs de Philadelphie, où, sous le nom de *comte de Survilliers*, il a fait l'acquisition d'une belle propriété, *sans devenir citoyen américain*, en vertu de la loi que nous venons de citer.

La maison qu'avait fait bâtir le comte de Survilliers ayant été la proie des flammes, il y a quelques années, il reçut de la part des habitans de Jersey les preuves les plus touchantes d'intérêt.

Séparé de sa famille et de sa patrie, il reste à Joseph cette compensation de bien des peines, une bonne conscience, avec laquelle un homme de bien n'est jamais seul.

Joseph, qui depuis 1817 a fondé en Amérique de grands établissemens agricoles, s'occupe principalement de l'économie rurale. Il aime aussi les lettres et les cultive. Il a publié dans le temps un roman intitulé *Moïna*, qui n'est pas sans intérêt.

On a prétendu qu'il désirait revenir en Europe. Cependant, à la fin de 1826, il écrivait ce qui suit à une dame française :

« ... Je ne pense pas que je doive raisonnablement « songer à quitter un pays où je trouve tout ce qui « manque à l'ancien monde. L'éloignement de mes « amis peut seul en balancer les avantages. J'ignore si « jamais je pourrai vous revoir : il faudrait que les « gouvernemens me vissent tel que je suis ; et c'est ce « qu'on ne peut guère espérer des passions humaines. »

LES ENFANS DE JOSEPH, ZÉNAIDE ET CHARLOTTE BONAPARTE.

De son mariage avec Julie Clary, Joseph a eu deux filles :

Charlotte-Zénaïde-Julie Bonaparte, connue sous le nom de *Zénaïde*, née le 8 juillet 1801,

Et *Charlotte* Bonaparte, née le 31 octobre 1802.

Les enfans de Joseph ont rempli les vœux de Napoléon à Sainte-Hélène, qui désirait que ses neveux et ses nièces ne fissent des alliances qu'entre eux, dans la crainte que, ne pouvant s'unir avec des maisons souveraines, ils ne fissent des mésalliances.

En effet, Zénaïde, l'aînée, est mariée à Charles-Lucien Bonaparte, prince de Musignano, fils de Lucien Bonaparte ; et Charlotte est aussi mariée à son cousin Charles, fils de Louis Bonaparte. Toutes deux habitent aujourd'hui l'Italie avec leurs maris et la comtesse de Survilliers, leur mère. Leur fortune particulière s'est accrue d'un legs considérable que leur a fait en mourant Pauline Bonaparte, princesse de Borghèse, leur tante.

On trouvera à l'article des enfans de Lucien des détails sur le prince de Musignano.

NAPOLÉON.

L'histoire de *Napoléon* Bonaparte étant connue de tout le monde, et ayant été d'ailleurs très bien traitée, nous nous dispenserons de la donner. Nous nous bornerons à retracer les principaux faits de sa vie dans un sommaire chronologique, qui sera suivi d'une notice sur Marie-Louise et le duc de Reischtadt.

Napoléon Bonaparte naît à Ajaccio, en Corse	le 15 août	1769.
Il entre à l'école militaire de Brienne	23 avril	1779.
Il passe à celle de Paris	en	1783.
Il est nommé lieutenant dans le premier régiment de la Fère	1er septembre	1785.
Capitaine	6 février	1792.
Chef de bataillon	19 octobre	1793.
Il est nommé général de brigade	6 février	1794.
Il réduit les sections insurgées contre la Convention (le 13 vendémiaire an IV)	5 octobre	1795.
Pour récompense de ce service, il est nommé général en chef de l'armée de l'intérieur	26 octobre	1795.
Général en chef de l'armée d'Italie	23 février	1796.
Il épouse Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais	8 mars	1796.
Trois jours après, il part de Paris pour se rendre en Italie, où il gagne les		

batailles de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, de Castiglione, de Rivoli, de Tagliamento.

Il est nommé membre de l'Institut. . .	le 25 décembre	1797.
Il s'embarque pour l'expédition d'Égypte et de Syrie.	19 mai. . . .	1798.
Ces campagnes sont célèbres par les victoires des Pyramides, du mont Thabor et d'Aboukir.		
Il revient à Paris.	16 octobre.	1799.
Il est nommé premier consul.	13 décembre	1799.
Il quitte Paris pour diriger une deuxième expédition en Italie.	6 mai.	1800.
Il remporte la victoire de Marengo. . .	14 juin. . . .	1800.
Il est proclamé consul à vie.	2 août	1802.
Empereur.	18 mai. . . .	1804.
Couronné par le pape Pie VII.	2 décembre.	1804.
Une expédition est dirigée contre l'Autriche, où il gagne la fameuse bataille d'Austerlitz.	2 décembre.	1805.
Une coalition ayant été formée contre la France par la Prusse, la Russie, la Suède et l'Angleterre, Napoléon se met à la tête de ses armées, bat ses ennemis à Iéna.	14 octobre.	1806.
A Friedland.	14 juin. . . .	1807.
Dans une nouvelle guerre de la France contre l'Autriche, Napoléon gagne la bataille d'Eckmülh.	22 avril. . . .	1809.
Le mariage de Napoléon avec Joséphine est déclaré nul.	9 janvier . .	1810.
Napoléon épouse Marie-Louise à Saint-Cloud.	1er avril. . . .	1810

Une guerre contre la Russie est décla-

rée; l'empereur gagne la bataille de Smolensk..................	le 17 août....	1812.
Celle de la Moscowa............	7 septembre	1812.
Il entre à Moscow............	14 septembre	1812.
Depuis ce jour la fortune de Napoléon semble l'avoir abandonné. Après des désastres inouïs, Paris est occupé par l'étranger, et Napoléon abdique à Fontainebleau...............	11 avril....	1814.
Le même jour il est nommé souverain de l'île d'Elbe, où il se rend.		
Il quitte l'île d'Elbe, et s'embarque pour la conquête de la France, à la tête de 1200 hommes...........	26 février..	1815.
Il arrive à Paris, où il reprend les rênes du gouvernement............	20 mars...	1815.
Une nouvelle coalition se forme contre lui; il perd la bataille de Waterloo, et abdique une deuxième fois, à l'Élysée.....................	22 juin....	1815.
Un vaisseau anglais s'empare de lui; il est déclaré le prisonnier de l'Angleterre, et conduit à l'île Sainte-Hélène, où il arrive................	18 octobre.	1815.
Il y meurt..................	5 mai.....	1821.

MARIE-LOUISE ET LE DUC DE REISCHTADT.

Marie-Louise, fille de François II, empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse de Naples, avait dix-neuf ans lorsqu'elle fut appelée à venir s'asseoir sur le plus beau trône de l'Europe, et à succéder à l'infortunée Joséphine, première femme de Napoléon. Les épousailles de Napoléon et de Marie-Louise avaient été célébrées à Vienne le 11 mars 1810, en présence de Berthier, qui représentait l'empereur des Français, et de l'archiduc Charles, qui représentait celui d'Autriche, lorsque la jeune épouse, accompagnée de la reine de Naples, se mit en route pour la France.

Partout, dans son voyage de Vienne à Paris, la nouvelle impératrice fut reçue au milieu des fêtes et des acclamations. Chaque jour, à son lever, elle recevait une lettre de son époux, auquel elle répondait de suite. Ce commerce épistolaire dura pendant tout le voyage, qui fut de quinze jours. Marie-Louise lisait ces lettres avec un intérêt toujours croissant, et les attendait avec une vive impatience.

De son côté, Napoléon brûlait du désir de voir sa jeune épouse. Il paraissait plus flatté de ce mariage qu'il ne l'eût été de la conquête d'un empire. Ce qui le charmait encore davantage, c'est qu'il savait que Marie-Louise y avait consenti volontairement, et non comme en s'imposant un sacrifice politique. On l'en-

tendit plusieurs fois maudire le cérémonial et les fêtes qui retardaient cette entrevue si désirée. Enfin elle arriva. Napoléon était allé au-devant de Marie-Louise, qu'il rencontra près de Soissons. Aussitôt qu'il vit sa voiture, il s'y précipita plutôt qu'il n'y monta. On avait remis à l'archiduchesse un portrait de Napoléon. Elle l'avait regardé si souvent, que ses traits lui étaient devenus familiers. On assure qu'après un moment de silence l'impératrice le rompit pour dire à l'empereur : « Sire, votre portrait n'est pas flatté. »

Lorsque les époux furent arrivés à Paris, le mariage y fut célébré de nouveau avec la plus grande pompe par le cardinal Fesch, oncle de Napoléon. C'était le 1er avril, c'est-à-dire dans la saison la plus belle de l'année. Les réjouissances les plus magnifiques, des illuminations, des concerts, des fêtes eurent lieu à cette occasion. Mais un funeste événement vint porter la tristesse au milieu de ces démonstrations de joie. Le prince de Schwatzenberg avait donné un bal magnifique; le feu prit malheureusement à la salle de danse, qui avait été construite dans le jardin. Nul effort ne put arrêter le progrès des flammes. Plusieurs personnes périrent, et entre autres une sœur même du prince. Pour les esprits superstitieux, cet événement parut d'un funeste présage. On se rappela que le mariage de Louis XVI avec une autre princesse d'Autriche avait été signalé par un malheur semblable.

Napoléon trouva le bonheur près de sa nouvelle

épouse. Elle savait plaire par les charmes de la simplicité, de la modestie et de l'innocence. L'empereur lui témoigna toujours la plus vive affection, et l'on remarqua que dans les premiers mois de son mariage il négligea un peu les affaires sérieuses pour être tout à Marie-Louise.

L'impératrice portait dans son sein le gage de sa tendresse pour son époux. Napoléon allait être au comble de ses vœux; mais son bonheur fut précédé de bien vives inquiétudes.

C'est le 20 mars 1811, à sept heures du soir, que l'impératrice sentit les premières douleurs de l'accouchement. On manda M. Dubois, chirurgien, qui depuis ce moment ne la quitta plus. Les douleurs ayant augmenté sans amener la crise exigée par la nature, M. Dubois acquit la triste certitude que l'accouchement serait difficile et laborieux. Il alla trouver l'empereur, le pria de venir décider par sa présence l'impératrice à souffrir avec courage, et ne lui cacha point qu'il craignait de ne pouvoir sauver en même temps la mère et l'enfant : « Ne pensez qu'à la mère, s'écria vivement Napoléon, et donnez-lui tous vos soins. »

Il courut de suite chez l'impératrice, qu'il embrassa tendrement, en l'exhortant au courage et à la patience. Enfin la crise arriva. L'enfant naquit par les pieds. M. Dubois fut obligé de recourir aux ferremens pour lui dégager la tête. Le travail dura vingt-six minutes, et fut très douloureux. L'empereur n'y put assister plus de cinq minutes; il lâcha la main de

l'impératrice, qu'il tenait entre les siennes, et se retira près de là tout pâle et paraissant hors de lui. Presque à chaque minute, il envoyait une des femmes qui se trouvaient près de lui, pour lui rapporter des nouvelles. Dès que l'empereur eut appris que l'enfant était né, il vola près de sa femme et la serra de nouveau dans ses bras. L'enfant resta sept minutes sans donner aucun signe de vie. Napoléon jeta les yeux sur lui un instant, le crut mort, ne prononça pas un seul mot à ce sujet, et ne s'occupa que de l'impératrice, dont l'accouchement n'eut par bonheur aucune suite fâcheuse. On souffla quelques gouttes d'eau-de-vie dans la bouche du nouveau-né, on le couvrit de serviettes chaudes; enfin il poussa un cri, et l'empereur vint embrasser ce fils, dont la naissance était pour lui le comble du bonheur et le dernier bienfait de cette fortune qui ne devait pas tarder à l'abandonner.

On a répandu sur la naissance du fils de Napoléon les bruits les plus absurdes et les plus dénués de fondement. Aujourd'hui ces bruits n'ont plus aucun cours, et il est inutile de les réfuter. Il suffira de dire que la scène que nous venons de décrire s'est passée devant vingt-sept personnes jouissant la plupart d'une grande réputation de loyauté, et incapables d'en imposer.

Tous les habitans de Paris savaient que l'impératrice était dans les douleurs de l'enfantement, et, dès six heures du matin, le jardin des Tuileries était rempli d'une foule immense d'individus de tout âge

et de toute condition. On était averti que vingt-un coups de canon devaient annoncer la naissance d'une princesse, et qu'il en serait tiré cent un pour célébrer celle d'un héritier du trône. Dès que le premier coup se fit entendre, cette multitude, auparavant si bruyante et si tumultueuse, observa le plus profond silence; il n'était interrompu que par ceux qui comptaient à demi-voix le nombre des coups. Au vingt-deuxième coup l'enthousiasme éclata de toutes parts. Napoléon, placé derrière un rideau, à une des croisées de l'impératrice, jouissait du spectacle de l'ivresse générale, et en paraissait profondément attendri; de grosses larmes roulaient sur ses joues : c'est dans cet état qu'il vint de nouveau embrasser son fils.

A peine la naissance du jeune prince fut-elle connue dans la France, que de toutes parts on se félicita comme d'un bienfait de la Providence. Partout des fêtes furent données à cette occasion; les arts et les lettres rivalisèrent pour célébrer la naissance du fils de l'empereur.

On donna au nouveau-né les noms de *Napoléon-François-Charles-Joseph*, et on le salua à son entrée dans le monde du titre de *Roi de Rome*.

Quelque temps après, il fut confié à une nourrice d'une constitution saine et robuste, prise dans la classe du peuple, et on lui donna pour gouvernante madame la comtesse de Montesquiou.

L'empereur aimait beaucoup son fils. Madame Durand nous donne sur sa manière d'être près de

lui des détails qui ne paraîtront pas insignifians. « Souvent, dit-elle, il le prenait dans ses bras, le contrariait, le portait devant une glace et lui faisait des grimaces de toute espèce. Lorsqu'il déjeunait, il le mettait sur ses genoux, trempait un doigt dans la sauce, et lui en barbouillait le visage. La gouvernante grondait, l'empereur riait, et l'enfant, presque toujours de bonne humeur, paraissait recevoir avec plaisir les caresses bruyantes de son père. Ceux qui dans ces occasions avaient quelque grâce à solliciter de l'empereur étaient presque toujours sûrs d'être favorablement accueillis. »

A ce sujet on raconte une anecdote touchante. Un homme d'esprit, fort malheureux, n'ayant pu, malgré toutes ses démarches, parvenir à faire lire à l'empereur un placet par lequel il lui demandait un emploi, s'avisa de l'adresser à *sa majesté le Roi de Rome*. Il fut présenté à l'empereur, qui, frappé de la suscription, ordonna qu'on le portât à son adresse. Le pétitionnaire va d'abord le présenter respectueusement au jeune monarque, qui ne peut que balbutier des sons inarticulés, puis se présente de nouveau à l'empereur. Celui-ci demande quelle a été la réponse du roi de Rome. « Sa majesté n'a rien répondu, lui dit-on. — Eh bien, reprit Napoléon, qui ne dit mot consent »; et il accorda un emploi au pétitionnaire.

Napoléon ne put se livrer long-temps aux douceurs de la vie domestique. De nouvelles guerres s'étaient élevées dans le Nord; son activité infatigable l'appe-

lait sur le théâtre des combats. Il partit de Paris, et confia son fils chéri à la tendresse maternelle et aux soins de madame de Montesquiou.

Jamais aucune gouvernante n'eut plus de zèle pour son élève. Un seul trait va nous apprendre avec quel art elle savait le corriger de ses défauts. Le jeune monarque était généralement d'un caractère doux et docile, et écoutait assez le langage de la raison. Quelquefois cependant il se livrait à des accès de colère. Un jour qu'il se roulait à terre en poussant de grands cris, sans vouloir écouter ce que lui disait sa gouvernante, celle-ci ferma les fenêtres et les contrevens. L'enfant, étonné, se releva aussitôt, et lui demanda pourquoi elle en agissait ainsi. « C'est de peur qu'on ne vous entende, répondit-elle. Croyez-vous que les Français voudraient d'un prince comme vous, s'ils savaient que vous vous mettez ainsi en colère? — Crois-tu qu'on m'ait entendu? s'écria-t-il; j'en serais bien fâché. Pardon, maman *Quiou* (c'est ainsi qu'il l'appelait), je ne le ferai plus. »

Cependant Napoléon, après être arrivé au comble de la prospérité, avait vu tout à coup la fortune lui être contraire. Il avait éprouvé des désastres sans exemple dans la campagne de Russie. Obligé d'organiser de nouvelles troupes, il revint à Paris; et avant son départ de cette ville pour l'armée, il nomma l'impératrice régente, et Joseph Bonaparte président du conseil de régence.

La régente écrivait souvent à l'empereur; elle ne lui cachait pas les dispositions de Paris et des pro-

vinces, qui désiraient la paix et qui la demandaient à grands cris.

On venait de recevoir à la cour les nouvelles de quelques légers succès, qui rallumaient une faible lueur d'espérance, lorsque Napoléon arriva à Saint-Cloud. Son retour imprévu fit juger aussitôt qu'il venait annoncer de nouveaux désastres. L'impératrice était alors chez son fils : on alla la prévenir; elle courut au-devant de son mari, et se précipita dans ses bras en versant un torrent de larmes. Napoléon, ému, la serra sur son cœur avec un redoublement de tendresse. Leur fils, amené par la gouvernante, vint mettre le dernier trait à un tableau de famille qui intéressa vivement le petit nombre de spectateurs qui en furent témoins.

L'impératrice, qui avait été informée de la conduite de son père envers Napoléon, craignait le retour de celui-ci presque autant qu'elle le désirait; mais l'empereur prouva par sa tendresse envers son épouse qu'il ne la rendait pas responsable de la mauvaise foi de son père.

Le 23 janvier 1814, les officiers de la garde nationale de Paris reçurent l'ordre de se trouver aux Tuileries, dans la salle des maréchaux. Napoléon s'y rendit avec Marie-Louise et madame de Montesquiou, qui tenait le roi de Rome dans les bras. Alors l'empereur, d'une voix forte, prononça le discours suivant :

« Messieurs, une partie du territoire de la France « est envahie. Je vais me placer à la tête de mon ar-

« mée; et, avec l'aide de Dieu et la valeur de mes « troupes, j'espère repousser l'ennemi au-delà des « frontières. »

Puis, prenant l'impératrice d'une main et le roi de Rome de l'autre, il ajouta : « Si l'ennemi approche de « la capitale, je confie au courage de la garde nationale « l'impératrice et le roi de Rome... Ma femme et mon « fils », reprit-il d'une voix émue.

Ce simple discours produisit le plus grand effet. Plusieurs officiers sortirent de leurs rangs, et baisèrent les mains de l'empereur. Le plus grand nombre versait des larmes.

Napoléon, après avoir embrassé sa femme et son fils pour la dernière fois, partit de Paris le 25 janvier 1814. Depuis cette époque il ne vit plus ni l'un ni l'autre.

De nouveaux malheurs attendaient Napoléon; son habileté et le courage de ses troupes ne purent résister au nombre. Deux mois après son départ de Paris, les ennemis étaient sous les murs de cette ville.

Le 28 mars, le conseil de régence fut convoqué extraordinairement, et s'assembla sous la présidence de Marie-Louise. On y discuta la question de savoir si l'impératrice resterait à Paris, ou si elle se rendrait à Blois. Joseph Bonaparte insista vivement pour le départ, s'appuyant sur une lettre de l'empereur par laquelle il ordonnait que, si Paris était menacé, l'impératrice régente et tout le conseil de régence se retireraient à Blois. Plusieurs membres du conseil étaient d'un avis opposé, et pensaient que la présence

de Marie-Louise à Paris servirait de sauvegarde à cette ville; qu'il était impossible que l'impératrice n'obtînt pas de l'empereur son père et des souverains alliés, de meilleures conditions que si elle était à cinquante lieues de la capitale; que si Marie-Louise s'en éloignait, il lui serait impossible d'obtenir des conditions favorables, non seulement de son père, mais de l'empereur Alexandre, qui était l'âme de la coalition. Les mêmes membres voulaient que Marie-Louise imitât l'exemple de son aïeule Marie-Thérèse, qu'elle prît son fils dans ses bras, et le présentât à la population de Paris. Une telle démarche, selon eux, était capable de donner un grand mouvement d'enthousiasme national, et devait armer tous les citoyens de la capitale pour la défense de leur cité. Le respect pour les volontés de l'empereur fit triompher l'avis opposé.

En conséquence de cette décision, l'impératrice partit pour Blois, escortée de ses gardes ordinaires, des membres du conseil de régence et de son fils.

On raconte qu'au moment de monter en voiture, le jeune Napoléon, qui était accoutumé à faire de fréquens voyages à Saint-Cloud, à Versailles, à Fontainebleau et aux autres résidences royales, ne voulait pas quitter sa chambre. Il poussait des cris, se roulait par terre, disant qu'il voulait rester à Paris. Dès que sa gouvernante voulait le prendre par la main pour l'entraîner, il recommençait à se rouler et à se débattre, en criant encore plus fort, qu'il ne voulait pas quitter Paris. Il fallut employer la force pour le porter dans une voiture, comme si son instinct lui

eût fait pressentir qu'une fois parti de Paris, il ne devait plus le revoir.

Marie-Louise était à peine arrivée à Blois, que déjà la capitale de la France était au pouvoir de l'étranger. C'est alors qu'elle adressa aux Français la proclamation suivante (du 4 avril 1814) :

« Français,

« Les événemens de la guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'étranger.

« L'empereur, accouru pour la défendre, est à la tête de ses armées si souvent victorieuses.

« Elles sont en présence de l'ennemi sous les murs de Paris.

« C'est de la résidence que j'ai choisie, et des ministres de l'empereur qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnaître.

« Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse d'être libre : toute direction qui en émane est le langage de l'étranger, ou celui qu'il convient à ses vues hostiles de propager.

« Vous serez fidèles à vos sermens; vous écouterez la voix d'une princesse qui fut remise à votre foi, qui fait sa gloire d'être Française, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez librement choisi.

« Mon fils était moins sûr de vos cœurs au temps de nos prospérités. Ses droits et sa personne sont sous votre sauvegarde. »

On voit, par cette proclamation pleine de senti-

ment, que Marie-Louise faisait tout ce qu'elle pouvait pour rallier à sa cause, à celle de son mari et de son fils, les esprits encore incertains.

La régente fit encore de nouveaux efforts pour sauver l'empire. Mais déjà il n'était plus temps; l'empereur avait signé son abdication, et un nouveau gouvernement dirigeait les affaires.

Elle avait écrit à son père, François II, pour le prier de s'intéresser au sort de sa fille et de son gendre. C'est à Orléans, où elle s'était rendue en quittant Blois, qu'elle reçut une réponse de l'empereur son père. Elle était alors presque seule, tous les grands dignitaires de l'empire étant successivement revenus à Paris, après avoir donné leur adhésion au gouvernement. L'empereur François apprenait à sa fille qu'il ne pouvait plus rien faire pour sauver l'empereur de sa déchéance, et la rappelait près de lui.

Que pouvait faire Marie-Louise? Son mari était, pour ainsi dire, prisonnier: elle ne pouvait le rejoindre; elle se décida à retourner vers son père.

D'Orléans l'impératrice se rendit à Rambouillet avec son fils. Elle demanda vivement l'autorisation de revoir Napoléon; mais on la lui refusa, dans la crainte qu'elle ne voulût s'attacher à sa mauvaise fortune, et l'accompagner à l'île d'Elbe.

Lorsque Marie-Louise revit à Rambouillet son père, qu'elle n'avait pas vu depuis son mariage avec Napoléon, elle le reçut avec respect et tendresse. Mais les larmes nombreuses qui s'échappaient alors de ses yeux n'étaient pas toutes des larmes de joie; et, après

une première effusion de tendresse filiale, elle se plaignit de la position où elle était réduite. Dans ce moment, on annonça l'empereur de Russie; Marie-Louise déclara qu'elle ne voulait pas le voir. Elle persista long-temps dans cette résolution, et ne fut vaincue que par les instances et l'ascendant de son père. Lorsque l'empereur de Russie entra, elle ne put prendre sur elle de faire un accueil favorable à celui qu'elle regardait comme l'auteur de tous les maux de Napoléon, et ne reçut qu'avec froideur les offres personnelles et les protestations d'Alexandre. Quelque temps après cette pénible visite, Marie-Louise et son fils partirent pour Vienne.

Nous ne devons pas omettre ici que, par le traité conclu entre les puissances alliées et l'empereur Napoléon, le 12 avril 1814, on convint que Napoléon et Marie-Louise conserveraient leurs titres et leur rang, pour en jouir pendant leur vie; que les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla étaient donnés en toute souveraineté et propriété à l'impératrice Marie-Louise, qu'ils passeraient à son fils et à ses descendans en ligne directe. Que le prince son fils prendrait à l'avenir le titre de *prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla.*

Les souverains alliés se repentirent sans doute de ces concessions, quelque faibles qu'elles fussent; car nous verrons plus tard que la principauté accordée à Marie-Louise en toute propriété, ne lui fut plus donnée que viagèrement, sans pouvoir être transmise à son fils.

L'impératrice Marie-Louise, après avoir passé les frontières de la France, arriva à Bâle le 2 mai 1814; outre son fils et plusieurs personnes de sa suite, elle avait avec elle madame de Montesquiou, qui avait promis de consacrer encore deux années à l'éducation du roi de Rome. On dit qu'alors le jeune prince ne voyant plus auprès de lui les pages avec lesquels il avait coutume de jouer, s'écria : *Ah! je vois bien que je ne suis plus roi, car je n'ai plus de pages.*

Depuis Bâle jusqu'à Vienne, l'impératrice fut accueillie par les marques de joie les plus bruyantes. Mais son air triste et mélancolique contrastait singulièrement avec cette allégresse publique.

A Vienne, Marie-Louise habita le château de Schœnbrunn, où elle mena une vie douce et paisible, plaçant ses plus chères affections dans son jeune fils. Lorsque, suivant les mœurs simples de la maison impériale d'Autriche, elle allait avec lui se promener à pied dans les jardins de son palais, au milieu du public, la foule se pressait autour d'elle pour voir son bel enfant. « Cet empressement, dit M. de Beausset, avait un caractère particulier de discrétion affectueuse, et il n'était pas besoin de gardes pour écarter la foule : il semblait qu'elle s'associait aux émotions d'une grande infortune. »

Le 31 juillet, Marie-Louise envoya une lettre à son époux. Ce fut la dernière qui parvint à l'illustre captif sans passer par les filières du cabinet d'Autriche. Plus tard, elle lui envoya un buste du jeune Napoléon, d'une ressemblance parfaite. Ce buste fut porté

à Sainte-Hélène; et c'est sur les traits de cet enfant si cher que se fixèrent les yeux d'un père mourant.

Lorsque Napoléon débarqua de l'île d'Elbe, les souverains coalisés furent dans l'épouvante. Alors fut signé, à Vienne, le fameux congrès (du 9 juin) par lequel la souveraineté de Parme ne fut plus accordée à Marie-Louise que viagèrement, sans pouvoir être transmise à son fils.

Marie-Louise apprit avec chagrin les nouveaux malheurs de son époux, dont elle allait être séparée pour toujours. Napoléon était déclaré le prisonnier de l'Angleterre : on l'entraînait dans une île insalubre, où il devait souffrir toutes sortes de maux; par une politique barbare on le privait non seulement de sa femme, mais de son fils, et on violait envers lui le droit de la nature et des gens.

Cependant le jeune prince continuait à habiter le palais de Schœnbrunn avec sa mère, qui lui témoignait toujours la plus vive affection. Lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, l'empereur d'Autriche, qui s'était déclaré son tuteur, jugea à propos de changer le système d'éducation confiée jusqu'alors aux soins éclairés de madame de Montesquiou. Ce fut le 10 avril 1815 que ce changement eut lieu. Le comte Maurice Dictrichstein fut nommé gouverneur du prince. On dit que c'est un homme remarquable par l'extrême politesse de ses manières. Mais cela ne suffit pas pour rassurer ceux qui craignent que l'éducation du jeune Napoléon n'ait été dès-lors conforme à la politique qui a dirigé le congrès de Vienne. Ce qu'il y a de certain,

c'est que, depuis ce changement, on n'a plus souffert que des Français entourassent le jeune prince. Un nouveau malheur lui était réservé.

Le congrès de Vienne ayant définitivement assuré à sa majesté Marie-Louise la possession des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, on s'occupa de restaurer les palais qui étaient affectés à la résidence de cette princesse. Tout ayant été mis en état, le départ fut fixé au 7 de mars 1816. Ce jour, le cœur de Marie-Louise fut bien cruellement déchiré : elle ne put conduire son fils avec elle dans ses nouveaux États ; le jeune Napoléon restait *consigné* en Autriche.... Il était digne de la politique qui avait séparé l'épouse de son époux, et le père de son fils, de séparer encore la mère de son fils. Ainsi donc, à cette époque, Napoléon était veuf sans avoir perdu sa femme, et son fils était orphelin sans avoir perdu ses père et mère.

On dit qu'aujourd'hui Marie-Louise, qui règne à Parme, dans cette ville où nous avons vu en 1264 un Bonaparte investi du souverain pouvoir, s'attire l'estime et les bénédictions de son peuple. On ajoute que son fils est condamné à ne jamais entendre les expressions d'amour et de reconnaissance qui s'élèvent autour de son trône.

Mais qu'est devenu le jeune Napoléon ? que fait-il? à quoi le destine-t-on ? Le plus grand mystère enveloppe son existence. Nous savons qu'il est toujours à la cour de Vienne, où il porte le nom germanique de *duc de Reischtadt*, par lequel on a sans doute espéré

faire oublier celui de Napoléon, mais qui n'est presque pas moins connu aujourd'hui en Europe. Le duc de Reischtadt, qui a dix-neuf ans, est, dit-on, d'une figure pâle, mais pleine de douceur. Il est d'une taille très svelte. Ses traits, qui sont déjà connus partout, sont un mélange de ceux de Napoléon et de Marie-Louise.

Quelques détails qui nous ont été transmis dernièrement sur le duc de Reischtadt par les auteurs du poëme de *Napoléon en Égypte*, sont de nature à faire naître de bien tristes réflexions.

Ils racontent qu'après la publication de ce poëme, ils crurent devoir en faire hommage aux membres dispersés de la famille ci-devant impériale. Des exemplaires furent envoyés à Rome, à Florence, à Trieste, à Philadelphie. L'un des deux auteurs entreprit même de se rendre à Vienne, dans l'espoir de pénétrer jusqu'au jeune duc de Reischtadt. Il demanda à lui être présenté et à lui offrir le poëme de *Napoléon en Égypte;* mais le grand-maître et le directeur de la bibliothéque du duc de Reischtadt lui dit qu'il ne pouvait obtenir cette faveur : « Soyez persuadé, monsieur, ajouta-t-il, que le prince n'entend, ne voit et ne lit que ce que nous voulons bien qu'il voie et qu'il entende. S'il recevait par hasard une lettre, un pli, un livre qui eût trompé notre surveillance, et fût tombé jusqu'à lui sans passer par nos mains, croyez que son premier soin serait de nous le remettre avant de l'ouvrir. Il ne se déciderait à y porter les yeux qu'autant que nous lui aurions déclaré qu'il pourrait le faire sans danger. — Il paraît d'après cela, dit

alors l'auteur, que le fils de Napoléon est loin d'être aussi libre que nous le supposons en France. — On répondit : *Le prince n'est pas prisonnier; mais.....* il se trouve dans une position toute particulière... Veuillez bien ne plus me presser de vos questions, je ne pourrais pas vous satisfaire entièrement. Renoncez également au projet qui vous a amené ici. Je vous répète qu'il y a impossibilité absolue. »

Un autre jour, le directeur de la bibliothéque du jeune prince dit au même auteur : « Vous mettez trop d'importance à voir le prince; contentez-vous de savoir qu'il est heureux, qu'il est sans ambition; sa carrière est toute tracée : il n'approchera jamais de la France, il n'en aura pas même la pensée. Quant à la remise de votre exemplaire, n'y comptez pas... Tout cela, dans sa jeune tête, peut exciter un enthousiasme et des germes d'ambition qui, sans aucun résultat, ne serviraient qu'à le dégoûter de sa position actuelle. L'histoire, il en connaît tout ce qu'il doit savoir, c'est-à-dire les dates et les noms. Vous voyez d'après cela que votre livre ne peut lui convenir..... »

LUCIEN BONAPARTE.

Lucien Bonaparte est né à Ajaccio en 1775. Lorsque Paoli leva en Corse l'étendard de la révolte, et livra sa patrie aux Anglais, Lucien vint avec sa famille se réfugier à La Valette et de là à Marseille. En 1793, après la reprise de Toulon par les Français,

il était employé dans l'administration des subsides militaires, lorsqu'il épousa Christine Boyer, fille d'un aubergiste. Lucien embrassa les principes de la révolution avec enthousiasme, et il y a tout lieu de croire que, malgré sa coopération à l'affaire du 19 brumaire an VIII, qui éleva Napoléon au souverain pouvoir, il aima toujours sincèrement la liberté. On lui attribue les écrits publiés pendant la révolution avec la signature de *Brutus Bonaparte*.

Nous passons les premières années de sa vie pour arriver à la révolution du 19 brumaire an VIII, où il montra la plus grande énergie, et où il contribua puissamment à faire élever son frère à la dignité consulaire. Lucien était alors président du conseil des Cinq-Cents. L'assemblée tenait extraordinairement sa séance à Saint-Cloud, lorsque le général Bonaparte entra dans la salle suivi d'un peloton de grenadiers. Les Cinq-Cents se composaient presque entièrement de jacobins dévoués à la constitution. On commençait alors à connaître les projets de Bonaparte, projets qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser cette constitution. Aussi la présence du général excita-t-elle des imprécations presque unanimes contre lui. *A bas le tyran! à bas le dictateur!* s'écria-t-on. Des membres de l'assemblée se précipitèrent même sur lui pour le repousser. Ses grenadiers l'entraînèrent alors hors de la salle.

Au milieu de cette scène tumultueuse, Lucien, président de l'assemblée, s'efforce en vain de défendre son frère en citant ses nombreux services : il de-

mande qu'il soit rappelé et entendu. Mais on ne lui répond que par les cris mille fois répétés de : *à bas le tyran! point de dictateur!*

Lucien même est sommé d'obéir à l'assemblée et de mettre aux voix la mise hors la loi de son frère. Indigné, il refuse, abdique la présidence et quitte le fauteuil. Comme il descendait de la tribune, un piquet de grenadiers envoyés par Napoléon paraît et l'entraîne. Cependant Napoléon avait harangué ses soldats, et attendait son frère Lucien pour dissoudre l'assemblée. Lucien arrive, monte à cheval à côté de Bonaparte, requiert le concours de la force pour rompre l'assemblée, et s'adresse ainsi aux troupes : « Vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France « que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant « à ceux qui resteraient dans la salle des Cinq-Cents, « que la force les expulse : ces brigands ne sont plus « les représentans du peuple, ils sont les représentans « du poignard... » Ce discours produisit son effet, et bientôt les troupes entrèrent dans la salle des Cinq-Cents, dont ils expulsèrent les membres de vive force.

Nous n'examinerons pas si dans cette circonstance la conduite de Lucien fut exempte de blâme, et si elle était bien conforme aux principes de républicanisme qu'il avait professés jusqu'alors. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il montra beaucoup de fermeté, et qu'il servit très utilement la cause de son frère.

Lucien avait perdu sa femme en 1800. En 1803, il

épousa, malgré Napoléon son frère, madame *Jouberthon*, femme d'une beauté remarquable, qu'il aimait tendrement. Madame Jouberthon était fille d'un M. Bleschamp, commissaire de la marine, et alors veuve d'un agent de change parti, en 1802, avec l'expédition de Saint-Domingue, commandée par le général Leclerc, et mort de la fièvre jaune au Port-au-Prince. Ce mariage occasionna une rupture entre Lucien et Napoléon.

Par suite de cette rupture, Lucien alla, en 1804, se fixer à Rome, où il fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par le pape.

Il y était encore lorsque Napoléon se rendit, en 1807, à Mantoue, dans l'intention d'avoir une entrevue avec lui. Les deux frères se virent, et ne purent se réconcilier. Le voyage de Napoléon avait pour but, dit-on, de déterminer Lucien à faire dissoudre son mariage, sans préjudicier toutefois aux enfans qui en étaient issus, et de marier Charlotte, sa fille aînée, au prince des Asturies, qui est devenu depuis roi d'Espagne. La première de ces propositions avait été rejetée, quoiqu'on offrît à la femme répudiée un établissement considérable érigé en duché. Lucien avait consenti à la seconde proposition; mais ce projet manqua également.

Quelque temps après, Lucien quitta Rome, où il avait vu avec déplaisir les persécutions dont le pape était l'objet, et il se retira près de Viterbe, dans la terre de Canino, dont il venait de faire l'acquisition. Le Saint-Père érigea bientôt cette terre en princi-

pauté, et Lucien prit depuis le titre de *prince de Canino*.

Les années suivantes de la vie de Lucien sont aventureuses et romanesques. Craignant à tort ou à raison la haine de Napoléon envers lui, il s'embarqua secrètement le 5 août 1810 avec sa famille pour les États-Unis. Mais il fut poussé par une tempête sur la côte de Cagliari, où le roi de Sardaigne lui refusa de débarquer. Il fut forcé de se remettre en mer, et fut pris à la sortie du port par des frégates anglaises qui l'épiaient. On le conduisit à l'île de Malte, où il séjourna quatre mois, et de là on le débarqua à Plymouth en Angleterre, le 18 décembre suivant.

Devenu prisonnier de l'Angleterre, il alla se fixer avec sa famille dans la terre de Tomgrave, située près de Ludlow, dont il fit l'acquisition. Il paraît que Lucien, qui avait les goûts simples et était exempt d'ambition, trouva le bonheur dans cette retraite charmante. Il y cultiva les muses, et y acheva le poëme de *Charlemagne* qu'il avait commencé depuis longtemps.

Il y avait près de quatre ans qu'il était le prisonnier de l'Angleterre, lorsque le traité conclu à Paris, le 11 avril 1814, le rendit à la liberté. Alors il retourna à Rome, où le pape lui fit l'accueil le plus flatteur.

Lucien imita la magnanime générosité de ses frères. Lorsqu'il sut que Napoléon était dans le malheur, il oublia ses querelles avec lui, et écrivit au prisonnier de l'île d'Elbe qu'il lui était tout dévoué.

Dans les cent jours Lucien siégea à la Chambre des Pairs. Il avait laissé sa famille à Rome. Après la désastreuse affaire de Waterloo, il voulut repartir pour Rome : on l'arrêta à Turin, où il fut détenu pendant quelque temps. Mais le pape, à qui il avait rendu des services en plusieurs circonstances, obtint sa mise en liberté.

Depuis cette époque le prince de Canino est en Italie. Il a habité pendant plusieurs années la *villa* Rufinella, située à Frascati, où des brigands tentèrent de l'enlever, dans l'espoir d'une forte rançon. Depuis 1827, il habite la petite ville de Sinigaglia, près d'Ancône. Il paraît qu'il a perdu la plus grande partie de sa fortune par suite de mauvaises spéculations financières. Il est certain qu'il a vendu un palais qu'il possédait à Rome à son frère Jérôme Bonaparte.

On a de lui plusieurs ouvrages : un roman intitulé *Stellina; Charlemagne*, poëme épique en vingt-quatre chants; la *Cyrnéide* ou la *Corse sauvée*, autre poëme épique.

LES ENFANS DE LUCIEN BONAPARTE.

Lucien Bonaparte doit avoir un grand nombre d'enfans. Lors du mariage de Napoléon son frère avec Marie-Louise, en 1810, il en avait sept : deux de son premier mariage et cinq du second. Nous ignorons si ce nombre s'est accru depuis. Nous allons faire connaître ceux sur lesquels nous avons pu obtenir quelques renseignemens.

Charles-Lucien Bonaparte est le plus distingué : on le connaît sous le nom de *prince de Musignano.* C'est un homme d'esprit et un savant ornithologiste : il a épousé sa cousine germaine Charlotte Bonaparte, fille de Joseph, comte de Survilliers. Après avoir habité l'Amérique pendant quelques années, il l'a quittée il n'y a pas long-temps pour venir se fixer à Florence, où il demeure aujourd'hui avec sa femme et la comtesse de Survilliers, sa belle-mère. Nous avons déjà dit que sa fortune particulière s'est accrue d'un legs qui a été fait soit à lui soit à sa femme, par sa tante Pauline Bonaparte, princesse de Borghèse.

En 1828, Charles-Lucien Bonaparte a publié un ouvrage fort intéressant pour les naturalistes. Il est intitulé : *Tableau comparatif de l'Ornithologie de Rome et de celle de Philadelphie.* Voici le compte qu'en a rendu un savant :

« Dans un petit ouvrage, M. Charles Bonaparte, bien connu des ornithologistes, a payé sa dette à sa patrie adoptive, en comparant avec un soin scrupuleux les oiseaux qui vivent aux environs de Rome et ceux qui sont propres aux environs de Philadelphie. On sait que ce jeune auteur a publié sur les volatiles américains des observations fort bien faites et que tous les naturalistes ont accueillies avec un vif intérêt... Il n'entre point dans notre plan de citer les détails fournis par M. Charles Bonaparte : seulement nous indiquerons le chiffre auquel il est parvenu, et qui est de 247 espèces pour le territoire de Rome, et de 281 pour celui de Philadelphie ; et enfin de 26 fa-

milles pour le premier point et de 27 pour le second, rapprochement remarquable et qui sera un jour fécond en utiles résultats. »

Nous ferons observer que, si le duc de Reischtadt venait à mourir, le jeune prince de Musignano, déjà si distingué, deviendrait le chef de la famille Bonaparte.

Lucien Bonaparte a plusieurs filles qui n'ont pas toutes trouvé le bonheur dans le mariage.

L'aînée est *Charlotte* Bonaparte, qui est aujourd'hui mariée au prince Gabrielli. Elle est née en 1796. C'est elle qui avait été demandée par le prince des Asturies, qui tenait à s'allier au sang de Bonaparte. On assure que Napoléon avait aussi pensé à la marier au grand-duc de Würtzbourg, croyant apparemment que ce prince, dont il venait d'épouser la nièce, recevrait la sienne avec empressement. On ajoute que la jeune personne, à qui on avait parlé de ce projet, ayant vu le grand-duc, témoigna dans sa réponse et dans ses lettres une répugnance enfantine; et que d'ailleurs Lucien refusa cette alliance.

A cette époque, il paraît que Charlotte vivait à la cour de Napoléon, et que, par suite des querelles de ce dernier avec Lucien, elle fut rappelée près de son père.

Une autre a épousé lord *Stuard*. Nous présumons que c'est lord *Villiers Stuard*, qui a été élu membre du parlement d'Angleterre.

Les papiers publics nous ont appris que l'une des filles de Lucien s'est mariée en premières noces à un

Suédois, dont elle s'est séparée pour prendre de nouveaux liens.

Une autre, beauté célèbre en Italie, a épousé le *prince Hercolani*, fils d'un grand seigneur toscan.

Enfin, une cinquième s'est alliée à un gentleman irlandais, M. Wyse, retiré dans sa terre de Waterford, et président d'une association catholique d'Irlande. Les deux époux n'ont pas toujours vécu en bonne intelligence. Il paraît certain qu'à la suite de chagrins et d'altercations domestiques, Mrs. Wyse-Bonaparte, se trouvant à Londres, tenta de se précipiter dans la Tamise, pour se délivrer de la vie. Tous les journaux anglais ont parlé de cette aventure. Un d'eux (dont la traduction se trouve dans le *Voleur* du 5 janvier 1829) faisait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Il serait étonnant que l'harmonie eût pu se maintenir dans le ménage de M. Wyse. Mrs. Wyse, ou, comme on l'appelle généralement, on ne sait pas pourquoi, *donna Wyse*, a constamment vécu au milieu des plus grandes familles du continent. A l'époque de sa naissance, un frère de son père était empereur, trois autres étaient rois; son père lui-même était prince et avait refusé un royaume; ses tantes étaient reines ou princesses. Depuis que la famille Bonaparte est tombée de la grande élévation qu'elle avait atteinte, elle compte encore parmi ses membres des princes, des princesses, des ducs, des cardinaux; elle est alliée à l'empereur d'Autriche, au roi de Bavière, à celui de Wurtemberg, etc., etc. Faut-il

s'étonner après cela de la douleur que Mrs. Wyse a éprouvée en se voyant enlevée aux sociétés polies, élégantes, intellectuelles de l'Italie, pour vivre au milieu des brutes les plus ignorantes et les plus stupides de la partie la moins civilisée de l'Irlande? Quel contraste entre les palais où s'est écoulée la première partie de sa jeunesse, et l'habitation où elle était retenue à Waterford!.. Combien l'amertume de sa position n'était-elle pas encore aggravée par l'idée que les liens politiques de son mari avec les misérables qui s'agitent en Irlande pour y souffler le feu de la sédition, l'excluaient de la société des gentlemen du pays.

« Lorsque donna Wyse pressait son mari de la tirer de cet entourage stupide au milieu duquel elle se trouvait, il répondait uniformément qu'il ne pouvait pas habiter Londres; que, marié comme il était, il faudrait qu'il eût un genre de vie inconciliable avec la médiocrité de sa fortune. A cela donna Wyse répliquait tout aussi uniformément : « Et pourquoi vous êtes-vous marié ainsi? Pourquoi, monsieur, avez-vous osé me prendre pour femme? »

« Pourquoi, Mrs. Wyse? nous allons vous le dire. C'est que l'on voulait se servir du grand nom de Bonaparte... Le beau texte que la nièce d'un empereur et du plus grand capitaine, épousant un pauvre catholique opprimé, qui ne pourrait pas même obtenir dans son pays un grade militaire subalterne! Quelle satisfaction pour l'association catholique d'avoir pour président le neveu du vainqueur de Marengo, d'Auster-

litz, d'Iéna, de celui qui conquit toute l'Europe continentale!... »

Parmi les filles de Lucien, il y en a une appelée *Alexandrine* Bonaparte, qui a publié un poëme en dix chants, intitulé *Batilde, reine des Francs.* Est-elle mariée? est-ce une des filles de Lucien déjà mentionnées? nous l'ignorons.

En nous résumant, nous trouvons à Lucien Bonaparte six enfans, sans compter Alexandrine Bonaparte, dont nous venons de parler : un fils et cinq filles, qui sont Charles-Lucien Bonaparte, la princesse Gabrielli, lady Stuard, la princesse Hercolani, Mrs. Wyse-Bonaparte, et N..... Bonaparte, mariée d'abord à un Suédois. Tout porte à croire que Charles-Lucien et la princesse Gabrielli sont les deux enfans du premier lit, c'est-à-dire du mariage de Lucien avec Christine Boyer, et les quatre autres ceux du second, c'est-à-dire de son mariage avec madame Jouberthon. Si Catherine Bonaparte ne fait pas un double emploi avec les autres filles de Lucien, il aurait aujourd'hui sept enfans : ce qui compléterait le nombre qu'il en avait en 1810.

ÉLISA BONAPARTE.

Élisa Bonaparte fut élevé à la maison royale de Saint-Cyr. Lorsque sa famille quitta la Corse, elle alla avec elle habiter La Valette, puis Marseille, où elle passa l'époque la plus orageuse de la révolution. Le 6 mai 1797, elle épousa Félix Bacciochi, issu comme

elle d'une famille noble de la Corse, et alors simple capitaine d'infanterie. Elle avait contracté ce mariage sans l'agrément de Bonaparte, qui lui en conserva long-temps du ressentiment. La lettre suivante d'Élisa à son frère en est la preuve :

« Général, permettez-moi de vous écrire et de vous appeler du nom de frère. Mon premier enfant est né dans une époque où vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle puisse vous caresser bientôt, afin de vous indemniser des peines que mon mariage vous a causées. Mon second enfant n'est pas venu au jour. Fuyant Paris d'après votre ordre, j'en avortai en Allemagne. Dans un mois, j'espère vous donner un neveu. Une grossesse heureuse et bien d'autres circonstances me font espérer que ce sera un neveu. Je vous promets d'en faire un militaire, mais je désire qu'il porte votre nom, et que vous soyez son parrain. J'espère que vous ne refuserez pas votre sœur. Parce que nous sommes pauvres, vous ne nous dédaignerez pas. Car, après tout, vous êtes notre frère; mes enfans sont vos seuls neveux, et nous vous aimons plus que la fortune. Puissé-je un jour vous témoigner toute la tendresse que j'ai pour vous. »

Quand madame Bacciochi fut réconciliée avec son frère, elle vint se fixer à Paris, et demeura d'abord chez son frère Lucien Bonaparte. Elle prit de lui le goût qu'elle a toujours montré pour les lettres et les beaux-arts. Elle admit dans sa société et combla de faveurs les gens de lettres les plus marquans de cette

époque, et notamment Boufflers, La Harpe, Fontanes et M. de Chateaubriand.

En 1804, M. Bacciochi reçut de Napoléon la principauté souveraine de Piombino, et presque immédiatement après celle de Lucques, en même temps que madame Bacciochi recevait le titre de grande-duchesse de Toscane. Les deux époux en prirent possession et furent couronnés le 10 juillet 1805.

Arrivée à ce haut poste, la princesse de Lucques et de Piombino gouverna par elle-même, autant qu'une femme peut gouverner, et continua à se montrer protectrice des beaux-arts et des lettres. Un des écrivains les plus spirituels de l'époque l'appela *la Sémiramis de Lucques*. Cette ambition à rivaliser avec les reines les plus célèbres l'a jetée dans quelques ridicules, entre autres celui de ne présenter l'effigie de M. Bacciochi sur les pièces de monnaie de la principauté qu'en deuxième ligne, et cachée par la sienne. Néanmoins, on ne peut nier qu'elle ait fait du bien dans les États où elle a régné. Elle en eût fait davantage, si tous les ministres qu'elle honora de sa confiance en eussent été dignes, et eussent exécuté ses intentions bienfaisantes.

Lors des désastres de 1814, cette princesse fut obligée de quitter ses États. Après avoir été trahie par ceux de ses sujets qu'elle avait le mieux traités, elle espéra trouver un protecteur dans Murat, son beau-frère, alors roi de Naples. Elle se trompa; Murat avait abandonné la cause de son bienfaiteur. Elle s'établit alors à Bologne, où elle fut bien ac-

cueillie. Mais lors du retour de Napoléon en France, en 1815, elle alla s'établir à Trieste, dans les États autrichiens. Quelque temps après, elle alla rejoindre sa sœur Caroline, veuve de Murat, d'abord au château de Haimbourg, à peu de distance de Vienne, et ensuite au château de Brunn. Elle habitait en dernier lieu, sous le nom de *comtesse de Compignano*, la campagne de Santo-Andrea, près de Trieste. C'est là qu'elle est décédée au commencement du mois d'août 1820, des suites d'une fièvre nerveuse.

M. Bacciochi, qui lui a survécu, habite aujourd'hui Bologne. De son mariage avec Élisa, il a une fille, Napoléon Élisa, née en 1806. Elle est mariée avec un gentilhomme italien, le plus riche propriétaire d'Ancône. On dit qu'elle ressemble beaucoup à Napoléon.

LOUIS BONAPARTE.

Louis Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio le 2 septembre 1778. Après avoir fini ses études en France, il suivit très jeune son frère dans les guerres d'Italie et d'Égypte. Mais il se voyait à regret entraîné dans la carrière des troubles et de l'ambition, et soupirait déjà après la retraite. Quoiqu'il ne recherchât ni la gloire ni les dignités, il fit preuve de beaucoup de courage en plusieurs circonstances, et se montra le digne frère de Napoléon.

Le 4 janvier 1802, il épousa Hortense-Fanny de Beauharnais, fille de Joséphine. Il avait alors de l'inclination pour une jeune personne dont Napoléon

l'éloigna constamment, et ce n'est que d'après les instances de ce dernier qu'il consentit à un mariage qui fut la source de tous ses malheurs. Voici comme il en parle :

« Le jour de la cérémonie fut fixé, et le 4 janvier « 1802, le contrat, le mariage civil et la cérémonie « religieuse eurent lieu. Louis se trouva marié..... « jamais cérémonie ne fut plus triste; jamais enfin « deux époux ne reçurent plus vivement le pressen- « timent de toutes les horreurs d'un mariage forcé et « mal assorti.

« C'est de là que datent ses malheurs, ses peines « physiques et morales. Il était alors âgé de vingt-deux « ans. Il avait cette naïveté, cette extrême bonne foi « qui appartient essentiellement à l'enfance. Cette « fâcheuse situation changea son caractère; elle altéra « aussi sensiblement sa santé, sans qu'il s'en aperçût, « pour ainsi dire, mais progressivement. Il n'eut plus « de repos depuis lors.

« Il n'y a pas de malheurs plus réels et plus cui- « sans que les peines domestiques, parce que toutes « portent droit au cœur, de quelque côté qu'elles « partent.

« Ceux de Louis imprimèrent à son esprit, à toute « sa vie, une sorte de tristesse profonde, un découra- « gement, un desséchement, si l'on peut s'exprimer « ainsi, auquel rien n'a jamais pu et ne pourra jamais « remédier. »

Nous ne parlerons pas des différens emplois aux-

quels Louis fut appelé par son frère avant son gouvernement en Hollande. Ce fut le 5 juin 1806 que Louis fut proclamé roi de ce pays. Jamais on ne monta sur un trône avec plus d'indifférence et même de chagrin. Il aurait volontiers refusé un rang qu'il n'ambitionnait pas, et qui faisait l'objet des vœux ardens de plusieurs autres membres de sa famille.

Il se rendit le 15 juin à son nouveau gouvernement avec ses enfans et leur mère. Louis, qui avait pris le sceptre avec répugnance, se montra digne de le porter. Aucun souverain ne sentit mieux toute l'étendue de ses obligations. Il s'appliqua à établir dans son royaume un gouvernement constitutionnel et à diminuer les impôts. Son humanité égala sa droiture. Il fit tout ce qui dépendit de lui pour appliquer le moins souvent possible la peine de mort, et à ce sujet il a dit : « Un roi doit compte à Dieu, à la postérité et à la nation de tous les individus qui lui « sont soumis. »

Convaincu que le commerce maritime était la principale richesse de la Hollande, il s'appliqua à le faire fleurir.

Napoléon, qui avait déjà conçu son système continental, fut mécontent de la conduite du roi de Hollande. Il le fit venir à Paris, lui fit des reproches, et le menaça de faire occuper la Hollande par ses troupes, s'il continuait. Mais Louis répondit que dès l'instant où le soldat français mettrait les pieds sur son territoire, il aurait cessé de régner. Et en effet, des

troupes françaises étant entrées en Hollande, Louis, pour éviter toute effusion de sang, abdiqua (le 1er juillet 1810) en faveur de son fils aîné.

Après son abdication, il alla vivre à Gratz, en Styrie, sous le nom de *comte de Saint-Leu*, terre qu'il possédait près de Paris. Là il vivait très retiré, et attendait impatiemment l'époque tant désirée de la paix générale, pour retourner à sa retraite de Saint-Leu, où il espérait terminer sa carrière, et où il avait déposé, en 1804, les cendres de son père.

Lorsqu'il apprit les premiers revers de Napoléon et les malheurs qui allaient fondre sur la France, il oublia tous ses ressentimens, et lui écrivit une lettre où il lui disait que, profondément affligé des souffrances et des pertes de la Grande-Armée, il croirait manquer à tous ses devoirs à la fois s'il ne cédait à la vive impulsion de son cœur; qu'il venait offrir au pays dans lequel il était né, à lui et à son nom, le peu de santé qui lui restait et tous les services dont il était capable, pour peu qu'il pût le faire avec honneur. Mais Napoléon le remercia de ses services.

Après les événemens de 1814, il alla à Rome. Louis, doué d'un caractère très sensible, éprouva alors des chagrins bien vifs. Son épouse lui refusait l'aîné de leurs enfans, qu'il lui réclamait; mais comme il se croyait obligé de retirer son fils près de lui, et ne pouvoir se dispenser de ce devoir, il eut recours aux tribunaux, qui, après une longue discussion, finirent par ordonner qu'il lui fût remis. Toutefois, il ne put jouir encore de ce bonheur; car Napoléon ayant

repris les rênes du gouvernement en 1815, s'opposa aux justes désirs de son frère. Ce ne fut qu'après la seconde abdication de l'empereur que son fils lui fut remis.

Depuis cette époque, Louis jouit de la tranquillité dont il avait tant besoin après une vie passée, malgré ses efforts, dans les embarras et les plus vives inquiétudes, avec une santé dérangée.

Louis, toujours connu sous le nom de comte de Saint-Leu, habite alternativement Rome et Florence, où il vit exempt d'ambition, et s'occupe de travaux littéraires. Sa santé est toujours dans un état de souffrance.

Il paraît que son épouse Hortense passe l'hiver à Rome, et une partie de l'année dans sa campagne d'Arnenberg, sur les rives du lac de Constance.

Louis a du goût pour la littérature, à laquelle il se livre avec succès. Lors de la campagne d'Égypte, les Anglais ayant intercepté des lettres dont il était l'auteur, les rendirent publiques. Ces lettres, qui sont bien écrites, respirent la plus saine philosophie et l'amour de l'humanité.

Louis est l'auteur des ouvrages suivans : 1°. *Marie, ou les Hollandaises;* 2°. *Documens historiques sur la Hollande;* 3°. *Mémoire sur la Versification,* contenant un recueil d'odes et d'essais de vers sans rime; 4°. *Essai sur la Versification*, contenant l'opéra de Ruth, la tragédie de Lucrèce (ces deux pièces sont en vers sans rime), et la comédie de l'*Avare,* de Molière, réduite en vers de la même espèce; 5°. un *Nouveau*

recueil de poésies, publiées à Florence en 1828, et contenant la suite du *Lutrin*, poëme en cinq chants; 6°. *Réponse à sir Walter Scott sur son Histoire de Napoléon.*

Généralement ces ouvrages prouvent une grande sensibilité d'âme. Dans le roman de *Marie*, l'auteur peint les mœurs des Hollandais, et montre jusqu'à quel point il s'était attaché à cette nation, dont il a été tant regretté.

Les *Documens historiques sur le gouvernement de la Hollande* font honneur à son cœur et à ses talens. Il y rend compte de son administration en Hollande, et prouve qu'il y fut véritablement roi. Cet ouvrage n'est pas sans mérite littéraire, et on y reconnaît le style d'un homme nourri de la lecture de J.-J. Rousseau. Il y dit, en parlant de lui : « L'accomplissement de ses devoirs fut la règle constante de sa conduite. Finalement il s'efforça de ne faire de mal à personne, sacrifiant à ce premier mobile de son existence, bien-être, repos et même réputation. » La postérité confirmera le jugement qu'il a porté sur lui-même.

Nous avons lu aussi *sa Réponse à sir Walter Scott*. Ce petit ouvrage lui fait également honneur. Il y prend la défense d'un frère dont il eut si peu à se louer, et qui a été traité bien sévèrement, et souvent avec peu de justice, dans l'histoire qu'en a fait l'écrivain anglais. On voit que l'enthousiasme de Louis ne l'aveugle pas au point de ne reconnaître aucun tort à Napoléon. Au sujet de l'exécution du duc d'Enghien,

il dit : « Je déplore plus qu'aucun autre la catastrophe du duc d'Enghien. Mais quand Napoléon en a parlé lui-même, il ne m'appartient pas d'y rien ajouter. Je dirai seulement que cette affaire est loin d'être éclaircie, qu'il est impossible que Napoléon ait fait venir le prince à Paris pour l'immoler. »

Il s'exprime d'une manière moins équivoque relativement à l'exécution des prisonniers de Gaza. « Alexandre, dit-il, en brûlant une ville, en tuant son ami et son précepteur; Charlemagne en massacrant des milliers de Saxons; Titus lui-même, en couronnant ses lignes, devant Jérusalem, de Juifs mis en croix; en faisant assassiner Aulus Cécina au sortir d'un festin, parce qu'il avait conspiré; en immolant plus d'un million de Juifs dans la guerre de Judée, *m'ont fait prendre en mépris la renommée de conquérant*, et la victoire même, qui ne s'acquiert et ne peut s'acquérir qu'avec la plupart de ces horreurs. »

Aussi, quoique frère du plus grand conquérant des temps modernes et des temps anciens, Louis a toujours eu la guerre en aversion. « J'ai été aussi enthousiaste qu'un autre après une victoire, dit-il; mais j'avoue aussi qu'alors même la vue d'un champ de bataille m'a fait non seulement horreur, mais même soulevé le cœur, et qu'à présent que je suis si avancé dans ma vie, je ne conçois pas plus qu'à quinze ans, comment des êtres qui se disent raisonnables, et qui sont si provisoires, peuvent employer cette courte existence, non à s'aimer, à s'entr'aider, à la passer le plus doucement possible, mais ne paraissent, au con-

traire, que pour se détruire, comme si le temps ne prenait pas lui-même ce soin avec assez de vitesse! »

LES ENFANS DE LOUIS.

Louis Bonaparte a deux fils, Napoléon-Louis et Charles-Louis.

Napoléon-Louis Bonaparte est né le 11 octobre 1804, et a été baptisé, à Saint-Cloud, par S. S. le pape Pie VII, qui était alors à Paris pour le sacre. Le 3 mars 1809, il a été nommé grand-duc de Berg et de Clèves. Lorsqu'en 1810, Louis Bonaparte abdiqua le trône de Hollande, ce fut en faveur de Napoléon-Louis, son fils, qui n'en jouit jamais. Ce jeune prince resta près de sa mère et de Napoléon, quand Louis Bonaparte se retira en Styrie. C'est lui qui a été réclamé si vivement par l'ex-roi de Hollande. Comme nous l'avons vu, ce n'est qu'en 1815, et après des discussions scandaleuses devant les tribunaux, que Napoléon-Louis fut rendu aux vœux ardens de son père.

Napoléon-Louis, qui a aujourd'hui (1830) vingt-six ans, est, sans doute, près de son père en Italie; mais nous ignorons s'il est marié et s'il a de la postérité.

Charles-Louis Bonaparte, le second des fils de Louis, est né le 20 avril 1808. Il a épousé sa cousine-germaine, Charlotte Bonaparte, fille de Joseph Bonaparte, connu aujourd'hui sous le nom de comte de Survilliers. Il paraît qu'après avoir habité pendant quelque temps les États-Unis, les jeunes époux sont

venus à Florence, où ils vivent près de leur mère et belle-mère, madame la comtesse de Survilliers. Ce sont les seuls renseignemens que nous ayons pu nous procurer sur eux.

PAULINE BONAPARTE.

Pauline Bonaparte a été une des plus belles femmes de l'Europe, et sa beauté fut son moindre mérite.

Elle n'avait que treize ans lorsqu'en 1793 la Corse ayant été prise par les Anglais, elle vint se réfugier avec sa famille dans la Provence. Sa beauté étant déjà remarquable, elle ne tarda pas à être recherchée. On prétend que, pendant son séjour à Marseille, elle fut sur le point d'épouser le conventionnel Fréron, fils du critique à qui Voltaire a donné tant de renommée; mais que les réclamations d'une femme qui se disait mariée avec lui, fit manquer son projet. Elle fut ensuite demandée en mariage par le général Duphot, qui, depuis, fut assassiné à Rome dans une émeute. Mais, en 1797, elle se maria de son choix, à Milan, avec le général Emmanuel Leclerc, qui était chef d'état-major de la division à Marseille, et en était devenu éperdûment amoureux.

Elle en avait un fils lorsque le général Leclerc fut appelé de l'armée de Portugal, pour prendre le commandement en chef de la fatale expédition de Saint-Domingue. Napoléon ayant exigé que sa sœur suivît le général, elle partit gaîment avec son mari et son enfant. Elle était au Cap, lorsque les Noirs attaquè-

rent cette ville. La résidence où elle se trouvait avec son fils, sous la garde d'un ami dévoué et de quelques artilleurs, pouvait être à chaque instant surprise par une partie des assiégeans. Le brave Leclerc, qui luttait contre les noirs avec le plus grand courage et à la tête seulement de quelques soldats, reste d'une armée superbe moissonnée par la fièvre jaune, sentant tout le péril que couraient sa femme et son fils, donna ordre de les transporter à bord. Pauline s'y refusa malgré les plus vives sollicitations. *Je veux*, disait-elle, *me rendre digne d'être la sœur de Bonaparte. Je ne m'embarquerai qu'avec mon mari, ou je mourrai avec lui.* Le général Leclerc, instruit de la résistance de sa femme, et regardant la prise du Cap comme inévitable, fit transporter de force à bord sa femme et son fils. Mais, dès qu'elle fut parvenue à la cale de l'embarquement, on vint lui annoncer la déroute des noirs. *Je savais bien*, dit-elle froidement, *que je ne m'embarquerais pas. Retournons à la résidence.* On a dit que ce jour-là Pauline était une femme de Sparte sous les traits d'Armide.

Le général Leclerc mourut de la fièvre jaune à Saint-Domingue en 1802 : alors sa veuve revint à Paris. Bonaparte, qui, depuis trois ans, était premier consul, et qui, dès-lors, avait le projet d'allier sa famille aux premières maisons de l'Europe, parvint à marier sa sœur Pauline au prince Camille Borghèse, descendant d'une famille romaine qui a fourni à l'Église un pape dans la personne de Paul V, le même qui eut un neveu marié à une Bonaparte. Ce mariage eut lieu

le 6 novembre 1803. Le prince Borghèse, qui était remarquable par ses manières affables et son amour pour la justice, fut créé, en 1806, duc de Guastalla. On assure qu'en l'épousant, Pauline, qui plusieurs fois montra de la fermeté à Bonaparte, ne fut pas entièrement sacrifiée à la politique. Pauline éprouva le sort de tous les frères et sœurs de l'empereur. Plusieurs fois, elle s'attira le mécontentement de celui-ci. Il ne faut l'attribuer qu'à une fierté louable qui lui faisait quelquefois braver les volontés souvent absolues de celui devant qui tout fléchissait. Ce caractère lui attira des disgrâces. Sous prétexte qu'elle avait manqué à Marie-Louise, qu'elle ne put jamais aimer, elle reçut défense de paraître à la cour. Elle oublia facilement dans sa belle terre de Neuilly les grandeurs auxquelles le séjour de Paris la condamnait. Neuilly, qu'elle embellissait encore par sa présence, fut alors le rendez-vous de la meilleure société de Paris.

Elle était à Nice quand, en 1814, Napoléon fut renversé du trône. Elle se montra dès-lors toute dévouée à la fortune de son frère. Elle quitta sa cour et ses superbes palais de Rome, vint au-devant de lui à son passage en Provence, et le suivit à l'île d'Elbe. Là, elle fut l'intermédiaire des nouvelles relations de Napoléon avec sa famille, et de sa réconciliation avec son frère Lucien. On assure qu'elle ne fut pas étrangère à sa sortie de l'île, et qu'elle l'aida dans son entreprise. Elle en attendit le résultat, et ne sortit de l'île que lorsqu'elle apprit les succès de son frère.

La princesse partit d'abord pour Naples, où régnait encore sa sœur Caroline; mais lorsque Murat fut chassé de son royaume, elle retourna à Rome. Avant la bataille de Waterloo, inquiète des destins futurs de son frère, elle lui rendit le seul service qu'elle pût lui rendre, en lui envoyant ses plus belles parures de diamans, dont le prix était très considérable. Mais Napoléon ne put profiter de ces présens, qui lui furent saisis.

Depuis cette époque, Pauline continua son séjour à Rome, dans la partie du palais Borghèse que le prince Camille, retiré à Florence, avait mise à sa disposition. Sa maison, tenue avec le goût et la délicatesse qui distingueaint la princesse, fut ouverte à la société la plus brillante de Rome, et rappela les beaux jours de Neuilly.

Pauline est décédée à Florence, le 9 juin 1825. Son corps a été transporté à Rome, et inhumé à Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle de la maison Borghèse.

Elle ne paraît pas avoir eu d'enfans avec le prince Borghèse. Quelque temps après son mariage avec lui, elle avait perdu le seul fils qu'elle eût eu du général Leclerc.

CAROLINE BONAPARTE.

Caroline Bonaparte, qui est la plus jeune des sœurs de Napoléon, et la seule qui existe aujourd'hui, a été d'une beauté presque aussi remarquable que sa sœur

Pauline, et a été douée de toutes les grâces qui peuvent en augmenter les charmes. On s'accorde à dire que c'est celle des sœurs de Napoléon qui a montré le plus de grandes qualités. Voici le portrait qu'en faisait le prisonnier de Sainte-Hélène :

« Avec une figure fort belle, ma sœur Caroline « n'avait pas moins été regardée, dans son enfance, « comme la sotte, la cendrillon de la famille ; mais « elle en a bien appelé. Elle a été une très belle « femme, et est devenue très capable. Les événemens « l'avaient formée. Il y avait chez elle de l'étoffe, « beaucoup de caractère, et une ambition désor- « donnée. »

Elle était âgée de 18 ans, lorsque, le 20 janvier 1800, elle épousa le général Joachim Murat, qui s'était distingué dans les guerres d'Italie et d'Égypte par une valeur héroïque, et avait puissamment soutenu Bonaparte dans la journée du 19 brumaire. Ce mariage acheva l'immense fortune de Murat. Il fut nommé successivement depuis lors général en chef, gouverneur de Paris, maréchal de France, prince et grand-amiral, grand-duc de Berg, et enfin roi de Naples en 1808.

La reine Caroline vint à Naples avec ses quatre enfans, dont nous parlerons plus bas, le 25 septembre de la même année.

Sur le trône de Naples, Caroline fit l'emploi le plus honorable de sa fortune, en répandant partout des bienfaits. Le roi son mari ayant été obligé plusieurs fois de quitter ses États pour aller combattre à

côté de Napoléon, Caroline exerça la régence, et montra dans cette occasion qu'elle possédait au plus haut degré les qualités qui font dignement occuper un rang élevé. Un biographe parle ainsi de son administration à Naples :

« L'un des moindres mérites de son administration, était l'ordre, l'exactitude et la rapidité de sa marche. Une grande justesse de jugement, une rare pénétration et une volonté bien prononcée de faire le bien, donnaient à toutes ses décisions un caractère de justice auquel ceux mêmes à qui elles étaient contraires, étaient toujours forcés de rendre hommage. S'entourant des lumières et des conseils des hommes les plus éclairés, elle cherchait la vérité, sans se laisser jamais entraîner par l'influence d'aucune considération particulière. Comme tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de la nation napolitaine était sans cesse dans sa pensée, les arts et les sciences devaient naturellement trouver en elle une protectrice éclairée par le goût et par le sentiment exquis du beau; et c'est à elle qu'est due la restauration et la nouvelle distribution du riche Musée des Antiques à Naples; la création d'une maison d'éducation de trois cents jeunes demoiselles, à la perfection de laquelle elle portait un soin particulier, et dont elle faisait une grande partie de la dépense sur ses revenus personnels. Il en était de même à l'égard des fouilles de Pompéi, qu'elle a organisées sur un meilleur système, et dont elle a exhumé, pour ainsi dire, un grand nombre de monumens précieux. Les divers établissemens

qu'elle a formés ont tous été conservés par le roi Ferdinand, et subsistent encore tels qu'elle les a institués. »

Pendant que Caroline régnait à Naples avec sagesse, le roi son mari commettait de grandes fautes, dont la moins pardonnable est d'avoir trahi Napoléon, son beau-frère et son bienfaiteur. Il semble que la fortune ait voulu en punir Murat, car depuis ce jour il n'essuya plus que des revers. Nous ne retracerons pas avec détail les malheureux événemens qui l'ont précipité du trône de Naples. Il avait tenté en Italie contre les troupes de l'Autriche une expédition plus aventureuse que bien combinée. Une bataille décisive avait eu lieu à Tolentino (le 2 mai 1815), où, malgré le courage de Murat et ses talens militaires, les troupes napolitaines furent entièrement défaites. Murat rentra alors incognito dans Naples, et quitta presque immédiatement cette ville pour se rendre en France. Dans l'espoir de pouvoir traiter avec les Anglais, il fut convenu que la reine resterait à Naples. Elle comptait rejoindre son époux en France, mais elle ne le revit plus...

Lorsque la nouvelle de la défaite des Napolitains se répandit à Naples, la plus grande agitation y régna. Mais la reine montra cette fermeté sans laquelle la ville de Naples aurait été le théâtre des scènes les plus sanglantes. Le pillage, le meurtre, l'incendie menaçaient cette capitale, et devaient avoir lieu au moment où elle la quitterait. Instruite de ces complots, elle fit assembler la garde nationale, au zèle et

au courage de laquelle elle confia la sûreté de la ville; et, afin de ne pas laisser aux brigands le temps d'accomplir leurs projets sinistres, elle ne voulut s'embarquer que peu de temps avant l'entrée des Autrichiens dans Naples. Les mesures qu'elle avait ordonnées ne furent pas inutiles, car quelque temps après son départ, les prisonniers s'échappèrent de leurs prisons et se répandirent dans la ville pour y commettre les ravages qu'ils avaient projetés; mais la garde nationale les repoussa, et les fit rentrer dans les prisons, où ils furent contenus jusqu'à l'arrivée des Autrichiens.

Pendant que ces événemens se passaient, qu'était devenu Murat? Voyant que depuis la bataille de Tolentino, les Napolitains cessaient de lui être attachés, il quitta ses États, erra pendant quelque temps; et ne trouvant nulle part d'asile assuré, il chercha par un dernier effort à recouvrer son royaume. On sait que la fortune le seconda mal, qu'il fut arrêté, jugé par une commission militaire et condamné à mort (le 13 octobre 1815). Quelque temps avant l'exécution, il avait écrit à sa femme la lettre touchante qui suit :

« Ma chère Caroline, ma dernière heure est sonnée : encore quelques instans, j'aurai cessé de vivre; tu n'auras plus d'époux, et mes enfans n'auront plus de père. Pense à moi; ne maudis pas ma mémoire. Je meurs innocent : ma vie n'a été souillée par aucune injustice. Adieu, mon Achille; adieu, ma Lætitia; adieu, mon Lucien; adieu, ma Louise : montrez-

vous toujours dignes de moi; je vous laisse sans biens, sans royaume, au milieu de mes nombreux ennemis : restez toujours amis; montrez-vous supérieurs à l'adversité, et pensez plus à ce que vous êtes qu'à ce que vous étiez. Que Dieu vous bénisse! Souvenez-vous que la plus vive douleur que j'éprouve dans mes derniers momens, est de mourir loin de mes enfans. Recevez ma bénédiction paternelle, mes larmes et mes tendres embrassemens. N'oubliez pas votre malheureux père!... »

Quelques heures après avoir écrit cette lettre, il n'existait plus...

Au moment de la mort de son époux, Caroline était dans la haute Autriche avec toute sa famille et le peu d'amis que lui avait laissés l'infortune. Depuis lors elle n'a plus cessé d'habiter le château de Fransdhorf, sous le nom de *comtesse de Lipano*. C'est là qu'elle vit aujourd'hui avec une fortune médiocre. Sa résignation et sa grandeur d'âme ont inspiré le plus vif intérêt aux peuples des contrées qu'elle habite. Quoique sans doute elle ne songe plus au trône qu'elle a perdu, le gouvernement ombrageux d'Autriche la retient prisonnière au château de Fransdhorf.

Les journaux nous ont entretenus dernièrement d'un procès que lui a intenté le général Franceschetti, autrefois comblé des faveurs du roi et de la reine de Naples. Ce général voulait la contraindre au paiement d'une somme de 80,000 francs, qu'il pré-

tendait lui être due par les héritiers de l'ex-roi de Naples; mais il a vu rejeter sa demande par tous les tribunaux auxquels il s'était adressé, et l'opinion publique l'a flétri pour avoir tenté d'augmenter l'infortune de celle qui l'avait comblé de bienfaits.

Caroline Bonaparte a quatre enfans de son mariage avec Murat; deux fils et deux filles : Achille-Napoléon, né le 21 janvier 1801; Lucien-Charles, né le 10 mai 1802; Marie-Lætitia-Joséphine, née le 25 avril 1803, et Louise-Caroline, née le 22 mars 1805.

Nous lisons dans l'*Histoire de Joachim Murat*, par M. Léonard Gallois, que l'aîné des enfans de Caroline, Achille-Napoléon, a pris, par amour pour la liberté plus encore que par le regret du brillant avenir qu'il a perdu, la détermination de quitter l'Europe pour aller s'asseoir aux foyers d'un peuple libre, celui des États-Unis. Selon le même ouvrage, il a acquis des terres dans les Florides, et habite aujourd'hui Wascassa, près Talahassée. Lorsque le général Lafayette est allé visiter le berceau de sa gloire, Achille Murat fit un long voyage pour aller saluer l'hôte des Etats-Unis, et passa plusieurs jours auprès de ce patriarche de la liberté. Le général se plut à l'entretenir de quelques uns des traits de grande bravoure de l'ex-roi de Naples. Achille en fut ému jusqu'aux larmes, et, pressant la main de l'illustre voyageur, il s'écria avec l'accent de la plus vive reconnaissance : « Ah! général, que vous me faites plaisir en me parlant ainsi de mon père : il y a si long-temps que je n'en ai entendu dire du bien!... »

Les lettres sur les États-Unis, insérées dans les deux premiers numéros de la *Revue trimestrielle*, sont de M. Achille Murat. Elles donnent une idée de son opinion et de son esprit observateur. Elles contiennent des détails curieux et intéressans sur les partis, d'ailleurs peu dangereux pour la liberté, qui divisent la république des États-Unis, ainsi que sur les États naissans de l'*Union*, qu'habite Joseph Bonaparte.

Quant à Lucien-Charles Murat, après avoir longtemps voyagé pour son instruction, il s'est fixé dans l'Amérique méridionale.

L'aînée des filles de Murat, Marie-Lætitia-Joséphine, a épousé le marquis Popoli de Bologne; et la plus jeune, Louise-Caroline, est mariée au comte Rasponi de Ravenne. C'est elle qui a publié en Amérique d'excellens Mémoires sur l'histoire naturelle.

JÉRÔME BONAPARTE.

Jérôme, le plus jeune des frères de Napoléon, est né à Ajaccio, le 15 décembre 1784. Il vint en France avec sa famille en 1793. A peine âgé de quinze ans, il quitta le collége de Juilly pour entrer dans la marine. Il faisait partie, en 1801, avec le titre de lieutenant de vaisseau, de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres de son beau-frère le général Leclerc. Lorsqu'à la fin de l'année suivante la guerre recommença entre la France et l'Angleterre, Jérôme établit une croisière devant la rade de Saint-Pierre.

Mais ayant été forcé de se retirer, il se rendit à New-York, dans les États-Unis.

C'est là qu'il épousa mademoiselle Paterson, fille d'un riche négociant de Baltimore, d'une famille très recommandable. Mademoiselle Paterson, douée d'une beauté remarquable, avait rendu à Jérôme les plus grands services dans les premiers mois de son séjour à la Nouvelle-Angleterre. Tout paraissait promettre aux époux des jours heureux, et dans un pays où il était, pour ainsi dire, en exil, Jérôme dut s'applaudir mille fois de l'heureux choix qu'il avait fait. Déjà il en avait un fils lorsque l'ordre de Napoléon le rappela en France. Alors il se sépara pour toujours et de son fils et d'une épouse qu'il avait promis de ne jamais abandonner.

Lorsqu'il fut arrivé en France, il eut à essuyer les reproches de Napoléon, qui ne pouvait lui pardonner un mariage contracté sans son agrément. Napoléon n'en resta pas là : il fit casser le mariage de Jérôme, sous prétexte que ce dernier était mineur lorsqu'il le contracta. On reproche à Jérôme de ne pas s'être opposé, en cette occasion, avec assez de fermeté aux volontés de son frère. Nous verrons que sa seconde femme se conduira bien différemment à son égard. Toutefois, on doit dire que Jérôme n'oublia jamais mademoiselle Paterson, qu'il lui garda un tendre souvenir, et veilla de loin sur son fils.

Par la suite, Jérôme fut plusieurs fois dans la disgrâce de son frère; et il faut convenir qu'elle fut peut-être méritée. Jérôme, très jeune encore, était

d'une légèreté et d'une dissipation qui contrastait singulièrement avec les mœurs sévères de ses autres frères.

Le 7 juillet 1807, il fit un mariage conforme aux idées de l'empereur. Il épousa alors la princesse Frédérique-Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Le 18 du même mois, la Westphalie ayant été érigée en royaume par Napoléon, Jérôme en fut proclamé roi. Toutes les puissances le reconnurent bientôt, et l'empereur Alexandre lui envoya la décoration de l'ordre de Saint-André de Russie. Le nouveau souverain établit sa résidence à Cassel, capitale de son royaume. Doué d'un esprit pénétrant et d'un jugement sain, il en fit souvent preuve dans la discussion des affaires. Il fonda des établissemens utiles, et embellit la ville par des monumens.

En 1813, à la suite des guerres désastreuses de la Russie, les Français ayant évacué l'Allemagne, le roi Jérôme fut obligé d'abandonner ses États. Il se réfugia alors en France avec sa femme, dont l'affection pour lui parut s'accroître en raison de ce qu'il était plus malheureux. Vers la fin de 1814, les deux époux furent forcés de quitter la France. Tandis que la princesse regagnait les États de son père, Jérôme alla rejoindre, à Blois, l'impératrice Marie-Louise, et se rendit, après l'abdication de Napoléon, dans le Wurtemberg, où sa femme l'attendait.

Après avoir séjourné quelque temps dans ce pays, les deux époux partirent pour l'Italie, où ils devaient se fixer. Ils se trouvaient à Trieste lorsque Napoléon

débarqua de l'île d'Elbe. Le gouvernement autrichien fit dès-lors surveiller Jérôme, qui, dans la crainte d'être pris pour otage, s'embarqua secrètement sur une frégate, qui lui avait été envoyée par son beau-frère Joachim Murat, alors roi de Naples. Il arriva à Paris dans les premiers jours d'avril 1815, avec le cardinal Fesch, son oncle. Quelque temps après, il partit avec Napoléon pour l'armée, où il eut un commandement. Jérôme montra beaucoup de courage dans cette fatale campagne. Il se distingua surtout à l'attaque du bois de Hongoumont, dont il s'empara deux fois, et dont il resta maître malgré le feu de l'ennemi. Son intrépidité dans cette journée mit ses jours en péril, et il reçut une blessure au bras.

Après la bataille de Waterloo, où Jérôme se conduisit avec la plus grande bravoure, il revint à Paris avec Napoléon son frère, qu'il quitta le 27, lorsque ce prince abdiqua pour la seconde fois. Sous le voile de l'incognito, Jérôme ayant erré quelque temps en Suisse et en France, parvint heureusement à rejoindre sa femme, qui l'attendait dans les États du Wurtemberg.

Il paraît qu'on avait proposé alors secrètement à la princesse Catherine de se séparer de son époux. Mais elle préféra l'exil avec lui aux avantages qui lui étaient offerts. C'est dans cette circonstance qu'elle écrivit à son père la lettre suivante, que nous transcrirons tout entière, à cause de la noblesse des sentimens qu'elle renferme :

« Sire et mon Père,

« Votre Majesté m'a fait dire de descendre ce matin dans son appartement. Pour la première fois de ma vie j'ai refusé le bonheur d'être en votre présence : je connaissais le sujet de l'entretien, et craignant que mon esprit ne fût pas suffisamment recueilli, j'ai osé prendre la liberté de vous développer les motifs de ma conduite, et faire un appel à votre affection paternelle.

« Votre Majesté sait la vérité tout entière : oui, sire, le prince Jérôme votre beau-fils, mon époux et le père de mes enfans, est avec moi. Oui, sire, je vais m'éloigner du palais de mon roi pour secourir l'époux auquel ma vie est attachée : mes pensées l'ont accompagné à la guerre; mes soins l'ont protégé durant un long et pénible voyage, pendant lequel son existence a souvent été menacée; mes bras l'ont embrassé dans son malheur avec plus de tendresse que même au temps de son bonheur.

« Le prince Jérôme ne fut point le mari de mon choix; je l'ai reçu de vos mains lorsque sa maison régnait sur de grands royaumes, et que sa tête portait une couronne : bientôt les sentimens de mon cœur suivirent et confirmèrent les liens que votre politique avait commandés.

« Le mariage et la nature imposent des devoirs qui ne sont pas soumis aux vicissitudes de la fortune : je connais ces importans devoirs et je saurai les remplir;

j'étais reine, et je suis encore épouse et mère. Le changement de politique parmi les princes, en renversant l'empire français, a aussi détruit le trône sur lequel votre bonté, et le prince mon époux, m'avaient fait asseoir. Nous avons été obligés tous de plier à la force des circonstances. L'auguste Marie-Louise m'a donné un grand exemple de modération, mais notre situation n'est pas la même. L'intérêt public peut commander des sacrifices d'une longue durée, ou qui peuvent cesser lorsque les intérêts d'une politique nouvelle rendent d'autres arrangemens inévitables.

« Quoique élevés par la fortune au-dessus des autres hommes, nous n'en sommes que plus à plaindre : une volonté constante préside à notre destinée. Mais là son pouvoir expire : elle ne peut avoir d'effet sur les obligations que la Providence nous impose.

« L'époux que Dieu et vous-même m'avez donné, l'enfant que j'ai porté dans mon sein, composent aujourd'hui mon existence; avec cet époux j'ai partagé un trône, avec lui je partagerai l'exil et le malheur : la violence seule peut m'arracher d'auprès de lui. Mais, ô mon roi! ô mon père! je connais votre cœur, votre justice et la rectitude de vos principes; je sais ce qu'ont été en tout temps ces principes, au sujet des devoirs que vous saviez faire respecter par ceux de votre maison.

« Je ne demande pas à Votre Majesté que par affection pour moi elle fasse aucun changement dans le système de conduite qui a été adopté en conformité des déterminations des plus puissans princes de

l'Europe; mais je me jette à vos pieds pour implorer votre permission, afin que mon mari et moi-même nous puissions rester près de votre personne. Mais, ô mon père! si cela nous est encore refusé, qu'au moins nous rentrions en grâce près de vous avant que nous partions pour un sol étranger. Ce n'est qu'après avoir reçu quelque preuve de votre amour paternel que je puis avoir assez de force pour paraître devant vous. Si nous devons partir ce soir, partons du moins avec l'assurance de votre affection et de votre protection dans des temps plus heureux. Nos malheurs doivent avoir un terme; la politique ne commandera pas toujours à notre égard, ce qui est humiliant, et ne se plaira pas toujours dans la dégradation de tant de princes reconnus dans des traités précédens, et qui ont été alliés aux plus anciennes et aux plus illustres maisons de l'Europe : leur sang n'est-il pas mêlé au nôtre?

« Pardonnez-moi, mon père et mon souverain, pour m'être ainsi exprimée moi-même, et daignez me faire savoir que cette lettre n'a pas été reçue avec déplaisir. »

Au mois de décembre 1815, le roi de Wurtemberg, beau-père de Jérôme, donna à celui-ci le château d'Elvangin pour y faire sa résidence, à la condition de ne point s'en écarter, et de ne garder à son service aucun Français. Plus tard, en 1816, il lui donna le titre de *prince de Montfort*, sous lequel il l'autorisa, le mois suivant, à aller visiter avec sa femme

et ses enfans, au château de Fransdhorf, près de Vienne, sa sœur Caroline Bonaparte, aujourd'hui veuve de Joachim Murat.

Aujourd'hui le prince de Montfort habite l'Italie avec sa fidèle épouse. Il passe l'été dans la Marche d'Ancône, et l'hiver dans son palais de Rome. Il y jouit de tous les égards que toutes les personnes de sa famille sont assurées de trouver en Italie. Les princes de l'Église, et toute la haute noblesse romaine, s'empressent d'aller chez lui. Son mariage avec la princesse Catherine, sœur du roi actuel de Wurtemberg, et cousine germaine de l'empereur de Russie, le rend l'objet de l'empressement de tous les illustres étrangers qui, du nord de l'Europe se rendent en Italie. Les ministres de Russie et de Wurtemberg ne manquent jamais de les présenter aux cercles du prince et de la princesse, où l'on remarque surtout les familles anglaises qui ont montré de l'attachement et de l'intérêt au prisonnier de Sainte-Hélène.

M. de Beausset, à qui nous empruntons ces détails, ajoute que la princesse Catherine, épouse de Jérôme, joint à ses grandes qualités un sentiment de prédilection pour la France beaucoup plus vif que celui que devrait naturellement lui inspirer la Westphalie, où elle régna en souveraine. Son bonheur serait de vivre à Paris comme elle vit à Rome. La moindre de ses paroles porte l'empreinte de son admiration constante pour cette patrie adoptive dans laquelle elle vécut assez de temps pour y laisser un souvenir ineffaçable des grâces de sa personne, de la pureté de sa

vie, de la supériorité de son esprit et de la noble fermeté de son caractère.

LES ENFANS DE JÉROME BONAPARTE.

Jérôme Bonaparte a eu de sa première femme, mademoiselle Paterson, un fils qui porte les noms de *Jérôme-Napoléon* Bonaparte. Il paraît ne pas avoir quitté depuis sa naissance le Baltimore, en Amérique, pays de sa mère. Dernièrement les journaux américains nous ont appris qu'il a épousé, le 9 novembre 1829, mademoiselle Suzanne May, fille unique d'un habitant du Baltimore.

Jérôme a plusieurs enfans (au moins trois) de son mariage avec la princesse Catherine. L'aîné, qui est un fils, devait être fort jeune en 1815. La princesse de Montfort est dévouée à ses enfans comme à son mari. Il paraît qu'ils sont encore au collége de Sienne, où ils reçoivent une éducation distinguée.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

DES BONAPARTE DE TRÉVISE.

JEAN BONAPARTE.

Vivant dans le commencement du treizième sicèle.

NORDIUS BONAPARTE.

Il en est question dans un acte de 1264. Il fut podestat de Parme et chevalier de l'ordre *Gaudens*. Il mourut le 3 avril 1290. Il avait épousé Marmagne.

BONSEMBLANT BONAPARTE.

Il fut chevalier *Gaudens*, et mourut le 10 juin 1308. Il avait épousé Elica, fille de Constantin del Pero.

PIERRE BONAPARTE.

Fut podestat de Padoue en 1318.

ODERIC BONAPARTE.

Existait en 1342.

SERVADIUS BONAPARTE.

Fut élu, en 1352, prieur des chevaliers *Gaudens*. Il mourut en 1397.

N° 1.

LISTE

DE TOUS LES BONAPARTE

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

Nota. Ceux qui existent encore sont précédés d'un astérisque (*).

* **ALEXANDRINE BONAPARTE**, fille de Lucien Bonaparte, nièce de Napoléon, est auteur d'un poëme en dix chants, intitulé *Bathilde, reine des Francs.*

ANDRÉ, chanoine de San-Miniato, homme très versé dans les lettres, suivant le témoignage de Muratori, vivait au commencement du dix-huitième siècle.

BENOIT, fils de Pierre Bonaparte de Florence, épousa Tomasa Alberti, d'une des meilleures familles de la Toscane.

BONAVENTURE (Saint), capucin de Bologne, dans le dix-septième siècle, mort en odeur de sainteté, et béatifié depuis long-temps. Son épitaphe existe à Bologne, dans l'église de Sainte-Marie de la Vie.

BONSEMBLANT, fils de Jean Bonaparte de Trévise, et frère de Nordius, est célèbre dans l'histoire de Trévise. Il en est fait mention dans un acte de 1264. Il fut chevalier *Gaudens*, et mourut le 10 juin 1308. Il avait épousé Élica, fille de Constantin del Pero.

* **CAROLINE**, sœur de Napoléon, née en Corse, le 25 mars 1782, a épousé, le 20 juin 1800, Joachim Murat, qui

devint grand-duc de Berg et roi de Naples en 1808. Elle est restée veuve avec quatre enfans, le 13 octobre 1815, quelque temps après avoir perdu le trône de Naples. Elle vit aujourd'hui, sous le nom de *comtesse de Lipano*, au château de Fransdhorf, en Autriche, où elle est prisonnière.

CATHERINE, fille du colonel Jean Bonaparte de Florence, épousa N... Beltrami de Sienne. Son fils, le chevalier Beltrami, fut, en 1571, reçu dans l'ordre noble de Saint-Étienne.

CHARLES, père de Napoléon, était juge près le tribunal d'Ajaccio, lorsqu'en 1779 il fut député en France par la noblesse de Corse. Après avoir perdu une partie de sa fortune par suite de fausses entreprises et par l'injustice des jésuites, il mourut à Montpellier, le 24 février 1785, à l'âge d'environ trente-neuf ans. Il avait épousé, en 1767, Lætitia Ramolino, dont il eut huit enfans.

* CHARLES-LUCIEN, fils de Lucien Bonaparte, neveu de Napoléon, connu sous le nom de *prince de Musignano*, est auteur de plusieurs écrits sur l'histoire naturelle, et notamment d'un ouvrage intitulé *Tableau comparatif de l'ornithologie de Rome et de celle de Philadelphie*. Il a épousé sa cousine-germaine, Charlotte Bonaparte, fille de Joseph, comte de Survilliers. Il habite aujourd'hui Florence, avec sa femme et la comtesse de Survilliers, sa belle-mère.

* CHARLES-LOUIS NAPOLÉON, fils de Louis Bonaparte, neveu de Napoléon, est né le 11 octobre 1804. Le 3 mars 1809, il a été nommé grand-duc de Berg et de Clèves. Il a épousé Charlotte Bonaparte, sa cousine-germaine, fille de Joseph. Il demeure aujourd'hui avec sa femme à Florence.

* CHARLOTTE, fille de Joseph Bonaparte, comte de Survilliers, est née le 31 octobre 1802. Elle a épousé son cousin-germain Charles-Louis Napoléon, fils de Louis Bonaparte. *Voyez* l'article précédent.

* CHARLOTTE, fille de Lucien Bonaparte et de Christine Boyer, est née en 1796. Elle avait été demandée en mariage par le prince des Asturies, aujourd'hui roi d'Espagne; mais elle a épousé depuis le prince Gabrielli.

CONRAD, fils de Nicolas Bonaparte, premier du nom, fut chevalier de l'Éperon d'or, et vivait vers la fin du treizième siècle.

ÉLISA, sœur de Napoléon, est née à Ajaccio, le 3 janvier 1777. En mai 1797, elle épousa Félix Bacciochi, d'une famille noble de Corse. En 1804, son mari fut nommé prince souverain de Piombino, et bientôt après de Lucques, et madame Bacciochi prit le titre de grande-duchesse de Toscane. Lors des troubles de 1814, Élisa fut obligée de quitter ses États, et, après avoir erré dans différens pays, elle a obtenu la permission d'habiter Trieste, où elle est décédée au commencement du mois d'août 1820.

ÉLISABETH, tante, à la mode de Bretagne, de Napoléon, et cousine germaine du père de ce dernier, a épousé un M. Ornano, d'une famille noble de la Corse.

GRÉGOIRE (l'abbé), chanoine de San-Miniato, décoré du cordon de l'ordre de Saint-Étienne, homme riche, est mort en 1803. Il fut le dernier rejeton des Bonaparte de San-Miniato, établis dans cette ville depuis 1268. Il avait fait un testament par lequel il léguait tous ses biens à Napoléon, qui en a fait présent à un établissement public de Toscane.

JACQUES Ier, fils de Conrad Bonaparte de Florence, fut chevalier de l'Éperon d'or. Il vivait vers le commencement du quatorzième siècle.

JACQUES II, fils de Moccio Bonaparte de Florence, paraît avoir épousé une demoiselle Fédérich.

JACQUES III, fils de Jean-Jacques Bonaparte, fut colonel. Il paraît être l'auteur des Bonaparte qui existaient encore à San-Miniato, en 1752, et plus tard, en 1803.

JACQUES IV, fils de Pierre Bonaparte de Florence et de Catherine Albizzi, fut un des hommes les plus distingués de son pays. En 1500, il était prêtre et bénéficier de la cour de Rome. Il vécut à la cour du pape Clément VII, et se trouvait à Rome, en 1527, lors de la prise de cette ville par le connétable Bourbon. Il en a laissé une relation sous le titre de : *Tableau historique des événemens survenus pendant le sac de Rome en 1527*. Cet ouvrage existe à la Bibliothéque royale de Paris.

JEAN. C'est le premier connu des Bonaparte établis à Trévise. Il vivait dans le commencement du treizième siècle.

JEAN, fils de Benoît Bonaparte de Florence, vivait vers le commencement du seizième siècle. Il est qualifié colonel, gentilhomme et homme d'armes de M. Valério Orsini. Il épousa Maria-Constance Altavanti.

JEAN-JACQUES, fils de Jacques II, vécut à San-Miniato, et fut un des hommes les plus illustres de son pays. Il participa à la rédaction du traité de paix conclu par le cardinal Latino, et mourut le 25 septembre 1441, ainsi que nous l'apprend son épitaphe, qui existe à San-Miniato. Il avait épousé Maria Grandoni.

JEANNE a épousé un neveu du pape Paul V de Sarzane (peut-être un Cafarelli). Le portrait de Jeanne Bonaparte se trouvait dans la galerie de Florence, du temps de la reine d'Étrurie Marie-Louise, et fut envoyé par cette princesse à l'impereur Napoléon.

* JÉROME, le plus jeune des frères de Napoléon, est né à Ajaccio, en Corse, le 15 décembre 1784. En 1803, il épousa N... Paterson, fille d'un négociant du Baltimore, en Amé-

rique; mais ce mariage fut annulé depuis, sous prétexte que Jérôme était mineur lorsqu'il le contracta. Le 7 juillet 1807, il se maria, en secondes noces, avec la princesse Frédérique Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Le 18 du même mois, la Westphalie ayant été érigée en royaume par Napoléon, Jérôme en fut proclamé roi. En 1813, à la suite des guerres désastreuses de la Russie, il fut obligé d'abandonner ses États. Dans la campagne des cent jours, il se distingua par un courage héroïque. Aujourd'hui, Jérôme, connu sous le nom de *prince de Montfort*, habite l'Italie avec son épouse. Jérôme a un fils du premier lit, et plusieurs enfans du second.

* JÉROME NAPOLÉON, fils de Jérôme qui précède et de N... Paterson, a épousé, le 9 novembre 1829, mademoiselle Suzanne May, fille unique d'un habitant du Baltimore, où il demeure.

JOSEPH, aïeul de Napoléon, ne nous est connu que de nom.

* JOSEPH, frère de Napoléon, petit-fils du précédent, est né à Corté, en Corse, le 7 janvier 1768. Le 1er août 1794, il épousa Marie-Julie Clary, fille d'un négociant de Marseille. Le 5 janvier 1806, il fut proclamé roi de Naples et des Deux-Siciles. Le 6 juin 1808, il fut nommé roi d'Espagne, et remplacé sur le trône de Naples par son beau-frère Murat. En 1813, il fut obligé d'abandonner le sceptre d'Espagne, et fut bientôt après nommé lieutenant-général de l'empire français. Après la perte de la bataille de Waterloo, Joseph est allé dans le Nouveau-Monde, se fixer dans le Jersey, un des États de l'Union. C'est là qu'il vit aujourd'hui sous le nom de *comte de Survilliers*. La comtesse de Survilliers, sa femme, habite Florence avec ses deux filles Zénaïde et Charlotte Bonaparte. *Voyez* ces mots.

JULES, fils d'un Jean Bonaparte, n'est connu que par un Mémoire qui faisait partie des titres de noblesse de la famille.

LÉONARD-ANTOINE, que nous présumons être fils de Moccio de Florence, fut, pendant les troubles de Florence, arrêté dans cette ville, accusé de haute trahison, et décapité en 1441. Les deux tiers de ses biens furent confisqués. Un tiers seulement resta à son fils, dont nous ignorons la postérité.

* LOUIS, frère de Napoléon, est né à Ajaccio, en Corse, le 2 septembre 1778. Le 4 janvier 1802, il a épousé Hortense-Fanny de Beauharnais, fille de Joséphine. Le 5 juin 1806, il fut proclamé roi de Hollande; mais il abdiqua le 1er juillet 1810. Après son abdication, il alla vivre à Gratz, en Styrie, sous le nom de *comte de Saint-Leu*, terre qu'il possédait près de Paris. Aujourd'hui, il habite alternativement Rome et Florence. Il vit séparé de son épouse, dont il a eu deux fils, Napoléon-Louis et Charles-Louis. *Voyez* ces mots.

LUCIEN (l'archidiacre), grand-oncle de Napoléon, naquit en Corse vers 1711. Il fut archidiacre de la cathédrale d'Ajaccio, et mourut en 1791.

* LUCIEN, frère de Napoléon, est né à Ajaccio, en Corse, en 1775. En 1790, il était employé dans l'administration des subsides militaires, lorsqu'il épousa Christine Boyer, fille d'un aubergiste. Il était président du Conseil des Cinq-Cents le 19 brumaire an VIII. Il contribua alors puissamment à faire élever son frère à la dignité consulaire. Il avait perdu sa femme en 1800. En 1803, il épousa, malgré Napoléon son frère, N... Bleschamp, fille d'un commissaire de la marine, et alors veuve d'un M. Jouberthon, agent de change. Ce mariage ayant occasionné une rupture entre les deux frères, Lucien alla, en 1804, se fixer à Rome. Quelque temps après, le pape donna à Lucien le titre de *prince de Canino*, nom d'une terre que ce dernier possédait en Italie. S'étant embarqué pour l'Amérique, en 1810, il fut pris par des croisières anglaises, qui le conduisirent en Angleterre, où il resta

prisonnier jusqu'au 11 avril 1814, qu'on le rendit à la liberté. Il habite aujourd'hui la petite ville de Sinagaglia, près d'Ancône.

MOCCIO, fils de Jacques Ier. Nous n'avons sur lui aucun détail.

NAPOLÉON, grand-oncle de son homonyme, et frère de l'archidiacre Lucien Bonaparte, ne nous est connu que de nom.

NAPOLÉON est né à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769, jour de l'Assomption, de Charles-Marie Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Le 8 mars 1796, il épousa Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais. Il fut proclamé premier consul, le 13 décembre 1799; consul à vie, le 2 août 1802; et empereur des Français, le 18 mai 1804. Le 2 décembre de la même année, le pape vint à Paris pour le sacrer. Après avoir fait annuler son mariage avec Joséphine, il épousa, le 1er avril 1810, Marie-Louise, fille de François II, empereur d'Autriche. Il abdiqua le trône de France, le 11 avril 1814, et fut proclamé le même jour souverain de l'île d'Elbe, où il se rendit. Il quitta cette île, et s'embarqua pour la conquête de la France, à la tête de douze cents hommes, le 26 février 1815. Le 20 mars suivant, il rentra à Paris, où il reprit les rênes de l'empire. Après la fatale bataille de Waterloo, il abdiqua une seconde fois, le 22 juin 1815, et alla se livrer à l'Angleterre, qui le déclara son prisonnier, et le conduisit à l'île Sainte-Hélène, où Napoléon arriva le 18 octobre 1815, et où il mourut le 5 mai 1821.

* NAPOLÉON-FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, duc de Reischtadt, est né à Paris, le 20 mars 1811. Sa naissance faillit coûter la vie à Marie-Louise, sa mère. A son entrée dans le monde, il fut salué du titre de roi de Rome. Le 28 mars 1814, il quitta Paris avec sa mère, et fut conduit à

Blois. Plus tard, après l'abdication de Napoléon, il alla à Vienne, où il arriva dans les premiers jours du mois de mai, et qu'il n'a plus quitté depuis cette époque. Jusqu'au 10 avril 1815, il eut pour gouvernante madame de Montesquiou; mais alors elle fut remplacée par M. le comte Maurice Dietrichstein. C'est à la cour de Vienne que le jeune Napoléon a pris le nom de duc de Reischtadt, sous lequel on le connaît aujourd'hui.

* NAPOLÉON-LOUIS, fils de Louis Bonaparte, neveu de Napoléon, est né le 11 octobre 1804. Le 3 mars 1809, il a été nommé grand-duc de Berg et de Clèves. Napoléon-Louis est sans doute aujourd'hui près de son père en Italie. Nous ignorons s'il est marié.

NICOLAS Ier est le premier connu de la branche des Bonaparte de Florence. Il est qualifié *capitaine*. Lors des troubles qui éclatèrent à Florence, en 1268, il fut banni de cette ville comme gibelin, et ses biens, qui étaient considérables, furent confisqués. Il se retira alors avec quelques uns de ses fils dans la ville de San-Miniato, en Toscane, où sa postérité a continué de résider.

NICOLAS II, fils de Jean-Jacques Bonaparte et de Maria Grandoni, fut un des hommes les plus illustres de son pays. En 1427, il était clerc de la chambre apostolique. Il se fixa à Pise, et fonda la classe de jurisprudence dans l'université de cette ville. Il alla aussi à Rome, où il fut honoré de divers emplois importans, et de l'intime amitié de la famille des Ursins. On présume qu'il est l'auteur d'une comédie intitulé *la Veuve* (la Vedova), qui se trouve à la Bibliothéque royale de Paris.

NICOLAS III (le capitaine) vivait en 1752, époque où il adressa au chapitre de l'ordre de Saint-Étienne, tant en son nom qu'en celui de ses enfans et de ses autres parens, une requête tendant à ce que la famille Bonaparte obtînt son

classement parmi les grands de Florence. On fit droit à sa requête.

NORDIUS ou NORDILIUS, fils de Jean Bonaparte de Trévise et frère de Bonsemblant. Il en est question dans un acte de 1264. Il joue un grand rôle dans l'histoire de Trévise. En 1272, il fut élu podestat de Parme ; et, à la fin de son gouvernement, il fut admis dans l'ordre des chevaliers Gaudens, dont il fut depuis syndic et procureur général. Il bâtit un hôpital et des églises, et fut chargé de plusieurs missions importantes. Il mourut le 3 avril 1290. Il avait épousé Marmagne.

ODERIC, fils de Pierre Bonaparte de Trévise, et petit-fils du précédent, existait en 1342, époque où il investit les chevaliers de Saint-Jacques de Spata, de l'hôpital fondé par son aïeul Nordius.

PAULINE, sœur de Napoléon, est née le 20 octobre 1780. En 1797, elle épousa le général Leclerc, qu'elle suivit dans l'expédition de Saint-Domingue, où il mourut. Le 6 novembre 1803, elle épousa, en secondes noces, le prince Camille Borghèse, créé depuis duc de Guastalla. Lors des désastres de 1814, elle suivit Napoléon, son frère, à l'île d'Elbe. Depuis la bataille de Waterloo, elle habita la ville de Rome. Elle est décédée le 9 juin 1825.

PIERRE, fils de Nordius Bonaparte de Trévise, joua un grand rôle dans l'histoire de cette ville. Secondé par les Azzoni et les Béroalde de Trévise, il détruisit, en 1312, la tyrannie que les princes Caminesi, Richard et Guérullon, exerçaient sur sa patrie. Les Trévisans le récompensèrent en lui faisant présent du château de Saint-Zénon, et en donnant à sa famille le droit exclusif de porter les armes dans la ville et au-dehors. En 1318, il fut podestat de Padoue.

PIERRE, de la branche de Florence, était un des trois fils

de Jean-Jacques Bonaparte. Il vécut à Florence, où, pour se mettre à l'abri des persécutions, il cacha son nom et changea les armes de sa famille. Ses descendans de Florence imitèrent son exemple. Il avait épousé Catherine Albizzi, d'une des meilleures familles de la Toscane.

PIERRE. Nous présumons que Pierre Bonaparte qui fut chanoine et doyen florentin, avant le prince successeur de Francisco Bucellaï, c'est-à-dire en 1500, ne doit pas être confondu avec Pierre Bonaparte qui précède immédiatement.

PIERRE-ANTOINE, fils de Benoît Bonaparte et de Tomasa Alberti. Nous n'avons sur lui aucun renseignement.

PIERRE-FRANÇOIS de San-Miniato, épousa, en 1580, Catherine Bonincontre, d'une des meilleures familles de cette ville. Il fut la tige d'une branche de la famille Bonaparte. André Bonaparte était un de ses descendans.

SERVADIUS, fils de Pierre Bonaparte de Trévise, fut, en 1352, élu prieur de l'ordre des chevaliers Gaudens. Il vécut fort long-temps au milieu des troubles et des guerres, et mourut en 1397.

* ZÉNAIDE, fille de Joseph Bonaparte, nièce de Napoléon, est née le 8 juillet 1801. Elle a épousé Charles-Lucien Bonaparte, prince de Musignano, fils de Lucien, par conséquent, son cousin-germain. Elle habite aujourd'hui Florence avec son mari.

Suivent les Bonaparte dont les prénoms nous sont inconnus.

N. BONAPARTE. Suivant le Mémorial de M. de Las Cases, c'est un Bonaparte de Sarzane qui fut chargé du traité par lequel s'est fait l'échange de Livourne contre Sarzane.

N. BONAPARTE, bisaïeul de Napoléon, eut trois fils :

Joseph, aïeul de Napoléon; Napoléon, père d'Élisabeth Bonaparte; et Lucien, qui fut archidiacre d'Ajaccio. Du reste, le bisaïeul de Napoléon ne nous est pas connu.

* N. BONAPARTE, fils de Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg, existait en 1815. Jérôme a de la princesse Catherine d'autres enfans qui nous sont inconnus, et qui paraissent être aujourd'hui pour leur éducation au collége de Sienne.

* DEMOISELLE BONAPARTE, fille de Lucien Bonaparte, nièce de Napoléon, a épousé lord Stuart.

* DEMOISELLE BONAPARTE, sœur de la précédente, d'abord mariée à un Suédois, s'en est séparée pour prendre de nouveaux liens.

* DEMOISELLE BONAPARTE, sœur de la précédente, a épousé le prince Hercolani, fils d'un grand seigneur toscan.

* DEMOISELLE BONAPARTE, sœur de la précédente, a épousé M. Wyse, Irlandais.

FRANÇOIS DE LA PARTE figure parmi les nobles de Venise qui signèrent le traité de paix conclu, en 1358, entre cette ville et le roi de Hongrie. Il est possible qu'il ait été de la famille des Bonaparte de Trévise, puisque Pierre Bonaparte de cette branche est mentionné dans les auteurs sous le nom de Pierre de la Parte.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CHAPELET, RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

5

